



Parc  
naturel  
régional  
du Doubs Horloger

# 2023

# Rapport d'activité



# Sommaire

<b>Édito</b>	<b>1</b>
<b>Chiffres clés</b>	<b>2</b>
<b>Carte du territoire</b>	<b>3</b>
<b>Les missions et défis à relever</b>	<b>4</b>
<b>Le budget 2023</b>	<b>5</b>
<b>La gouvernance du Parc</b>	<b>6</b>
<b>L'exécutif du Parc</b>	<b>7</b>
<b>Les instances consultatives</b>	<b>8</b>
<b>L'équipe technique</b>	<b>9</b>
<b>L'accueil de stagiaires en 2023</b>	<b>10</b>
<b>Milieus naturels</b>	<b>13</b>
<b>Agriculture et forêt</b>	<b>18</b>
<b>Architecture et paysage</b>	<b>22</b>
<b>Urbanisme</b>	<b>26</b>
<b>Transition énergétique</b>	<b>29</b>
<b>Mobilités</b>	<b>34</b>
<b>Tourisme durable</b>	<b>39</b>
<b>Culture et patrimoine</b>	<b>44</b>
<b>Communication</b>	<b>46</b>
<b>Le réseau des Parcs naturels régionaux</b>	<b>54</b>
<b>Les relations extérieures</b>	<b>56</b>
<b>Les relations avec la Suisse</b>	<b>57</b>
<b>Les actions du Pays Horloger</b>	<b>58</b>

# Édito

Le décret de classement du Parc naturel régional du Doubs Horloger fête ses trois ans.

C'est avec satisfaction et fierté que nous avons engagé les actions prioritaires de la Charte créant ainsi une dynamique locale avec les collectivités membres et l'ensemble de nos partenaires.

L'année 2023 a été riche ! Le Parc, porté par ses élus au sein des instances et commissions thématiques a déjà fait aboutir de nombreux projets : le Plan Doux Horloger a été officiellement adopté, une trentaine de communes s'engagent pour la réduction de la pollution lumineuse, le succès du festival « Santé'vous bouger », le Plan Avenir Montagnes a été reconduit pour deux années supplémentaires...

Cette année a aussi été consacrée au déploiement du logiciel EVA pour suivre et évaluer au plus près nos actions. Le Parc s'est aussi doté d'un nouveau site internet éco-conçu que je vous invite à aller découvrir : vous y trouverez notamment de nombreuses fonctionnalités présentant le Parc, son territoire, son fonctionnement mais aussi les actions et les nombreux événements qui ponctuent son quotidien.

Nous avons également constitué le conseil scientifique, co-présidé par Clémentine Fritsch et Damien Marage. Organe consultatif, il est composé de treize scientifiques issus de disciplines scientifiques en lien avec les thématiques abordées dans la Charte du Parc.



En 2023, la somme de 337651€ a été versée aux communes membres du Parc naturel régional du Doubs Horloger par le biais d'une bonification de la DGF, baptisée « Dotation biodiversité ». Un montant au moins équivalent est attendu pour 2024.

L'équipe se tient à disposition pour accompagner les communes dans la mise en œuvre de projets significatifs en adéquation avec les objectifs de la Charte.

« *Un regard qui n'a pas beaucoup de limites ça aide à penser* ». Ces propos de Claude Lorius peuvent être faits nôtres aujourd'hui. Faire preuve de créativité pour s'ouvrir, sensibiliser et protéger, voilà ce qui nous anime.

**Denis Leroux,**  
Président du Parc naturel régional  
du Doubs Horloger

# chiffres clés



**57<sup>ème</sup>**

Parc naturel régional



**4<sup>ème</sup>**

Parc naturel régional  
de Bourgogne-Franche-Comté



**94**

communes  
adhérentes



superficie

**103 918**

hectares



population

**58 668**

habitants



**50**

monuments  
historiques



**29**

sites naturels  
inscrits et classés



**1**

Label rivière sauvage :  
la Reverotte



**4**

Cités de Caractère  
de Bourgogne Franche-Comté



Natura 2000  
**16 563**

ha



**7 IGP**

Porc de Franche-Comté,  
Saucisse de Morteau ou Jésus de Morteau  
Emmental français Est central,  
Vin de Franche-Comté,  
Saucisse de Montbéliard,  
Cancoillotte, Gruyère



**3 AOP**

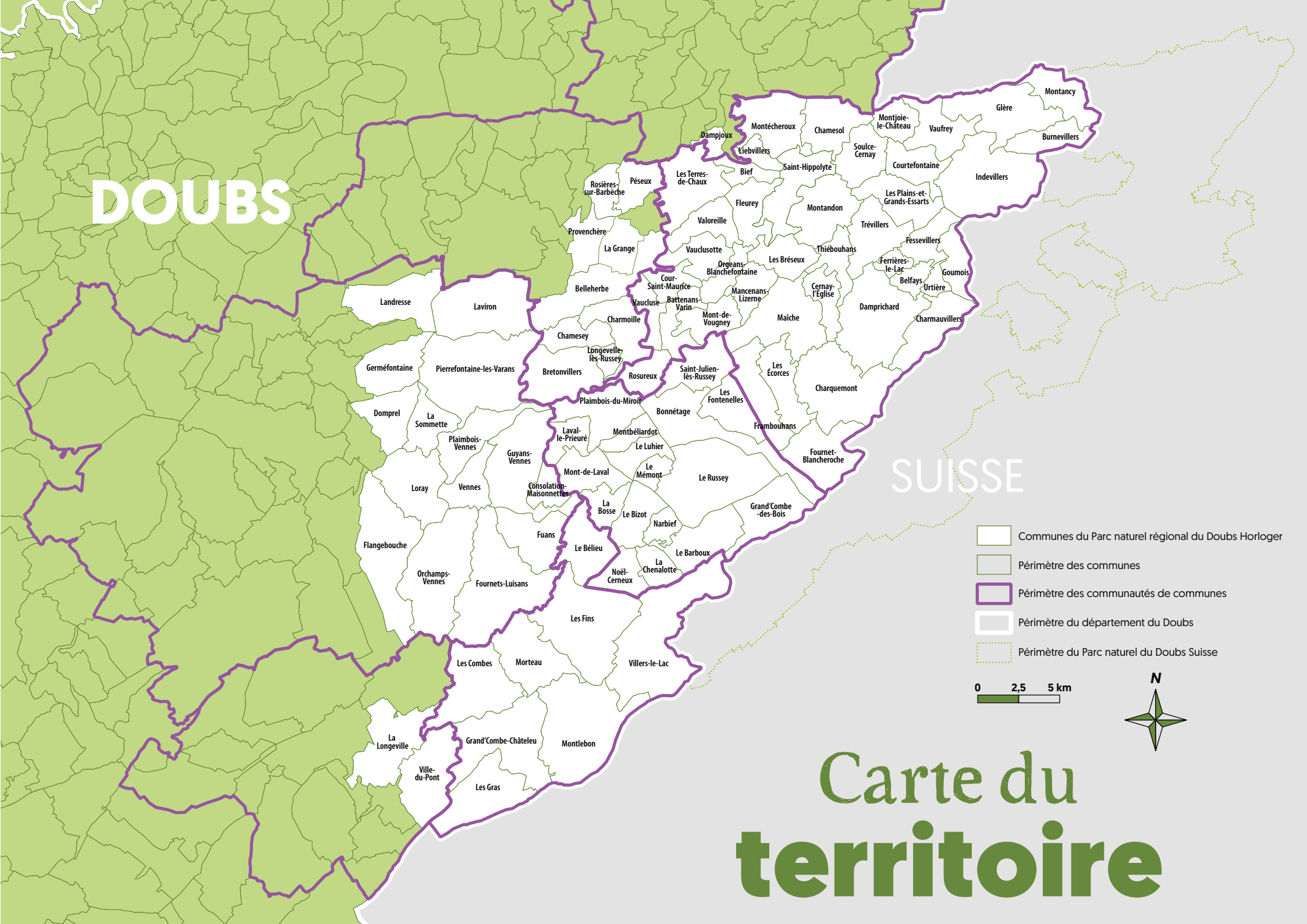
Morbier  
Mont d'or  
Comté



**1 AOC**

Bois du Jura

# DOUBS



SUISSE

- Communes du Parc naturel régional du Doubs Horloger
- Périmètre des communes
- Périmètre des communautés de communes
- Périmètre du département du Doubs
- Périmètre du Parc naturel du Doubs Suisse

0 2,5 5 km



# Carte du territoire

# Les missions et défis à relever

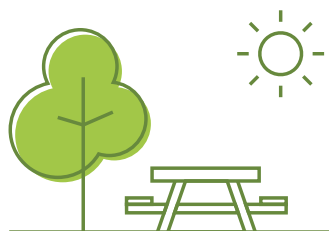
## Les missions

Le PNR du Doubs Horloger a pour vocation de protéger et de valoriser durablement ses ressources, à travers 5 missions fondamentales définies par le Code de l'Environnement [article R333-1] :



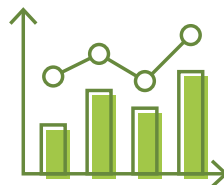
1.

La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager



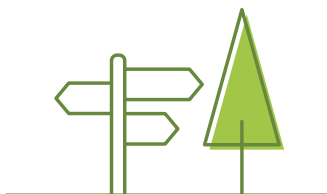
2.

L'aménagement du territoire



3.

Le développement économique, social et culturel



4.

L'accueil, l'éducation et l'information du public



5.

L'expérimentation et l'innovation

Document de référence d'un Parc, la Charte vient fixer les objectifs et les grandes orientations à tenir dans la réalisation concrète de son projet de territoire et ce, pour une durée de 15 ans. L'organisation globale de la Charte du Parc naturel régional du Doubs Horloger repose sur 4 axes, déclinés en 11 orientations.

**AXE 1 RENFORCER LA HAUTE VALEUR PATRIMONIALE DU DOUBS HORLOGER**

**AXE 2 RENOUVELER LA DYNAMIQUE DU TERRITOIRE POUR UNE HAUTE QUALITÉ DU CADRE DE VIE**

**AXE 3 DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE DURABLE POUR UN TERRITOIRE À HAUTE VALEUR AJOUTÉE**

**AXE 4 FÉDÉRER LES ACTEURS POUR UNE HAUTE VALEUR TERRITORIALE**

# Le budget 2023

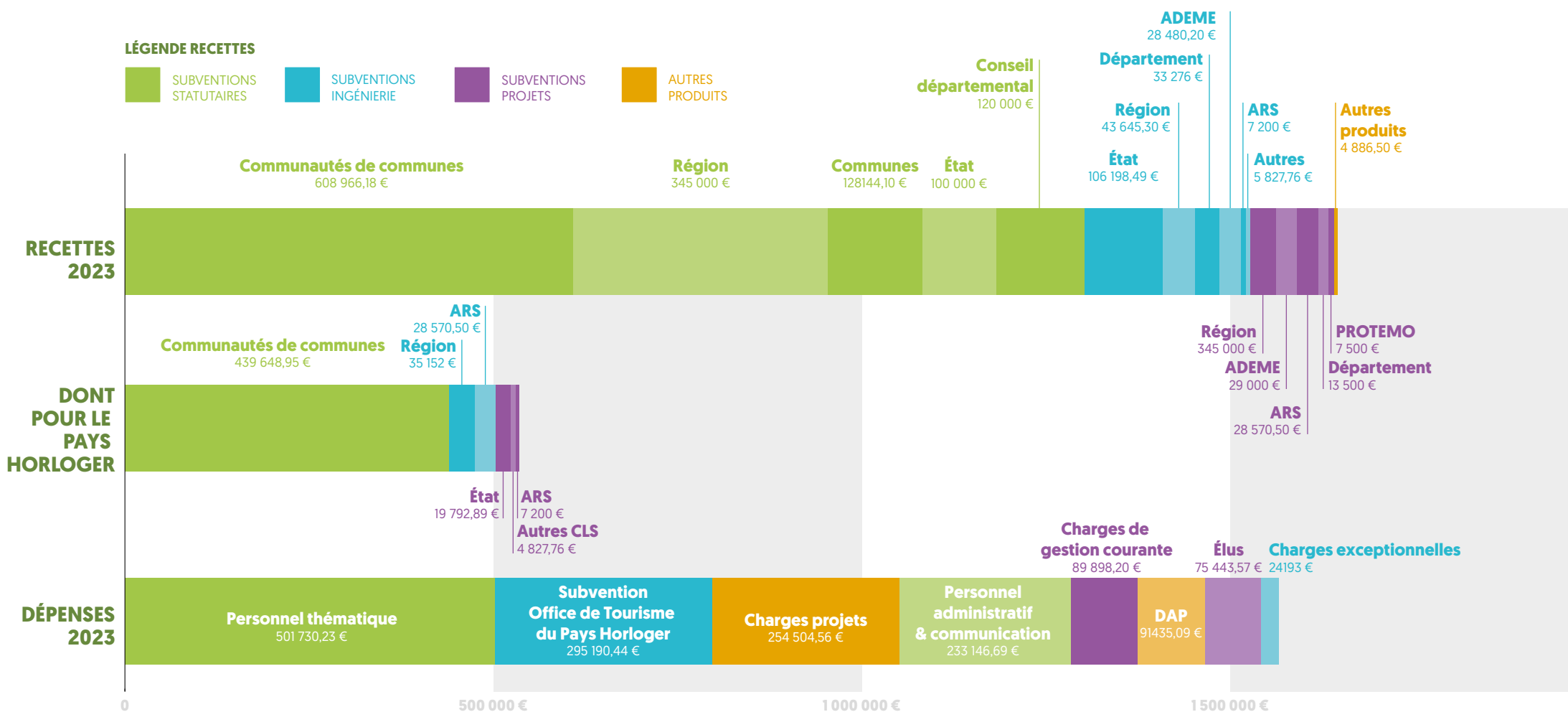
- <sup>1</sup> Schéma de cohérence territoriale (SCoT)
- <sup>2</sup> Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR)
- <sup>3</sup> Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- <sup>4</sup> Agence régionale de santé (ARS)
- <sup>5</sup> Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

Le budget du syndicat mixte du Parc naturel régional du Doubs Horloger est alimenté par les participations statutaires de ses membres : la région Bourgogne-Franche-Comté, le département du Doubs, les Communautés de communes et les communes à hauteur de 1202110,28€ auxquelles s'ajoute la dotation annuelle de l'État.

Dans ces recettes statutaires, 439 648,95€ sont dédiés au SCoT<sup>1</sup> du Pays Horloger ainsi qu'au Pays (ex PETR<sup>2</sup> du Pays Horloger).

À ce titre, le syndicat reverse une subvention de 295 190€ à l'Office de Tourisme du Pays Horloger pour l'exercice de l'animation touristique du territoire.

Des recettes complémentaires proviennent des subventions perçues dans le cadre de programmes d'action. Les principaux financeurs de ces opérations pour l'année 2023 sont l'État et ses agences (ANCT<sup>3</sup>, ARS<sup>4</sup>, ADEME<sup>5</sup>), la région et le département ; ces actions ont été financées à hauteur de 224 627€.



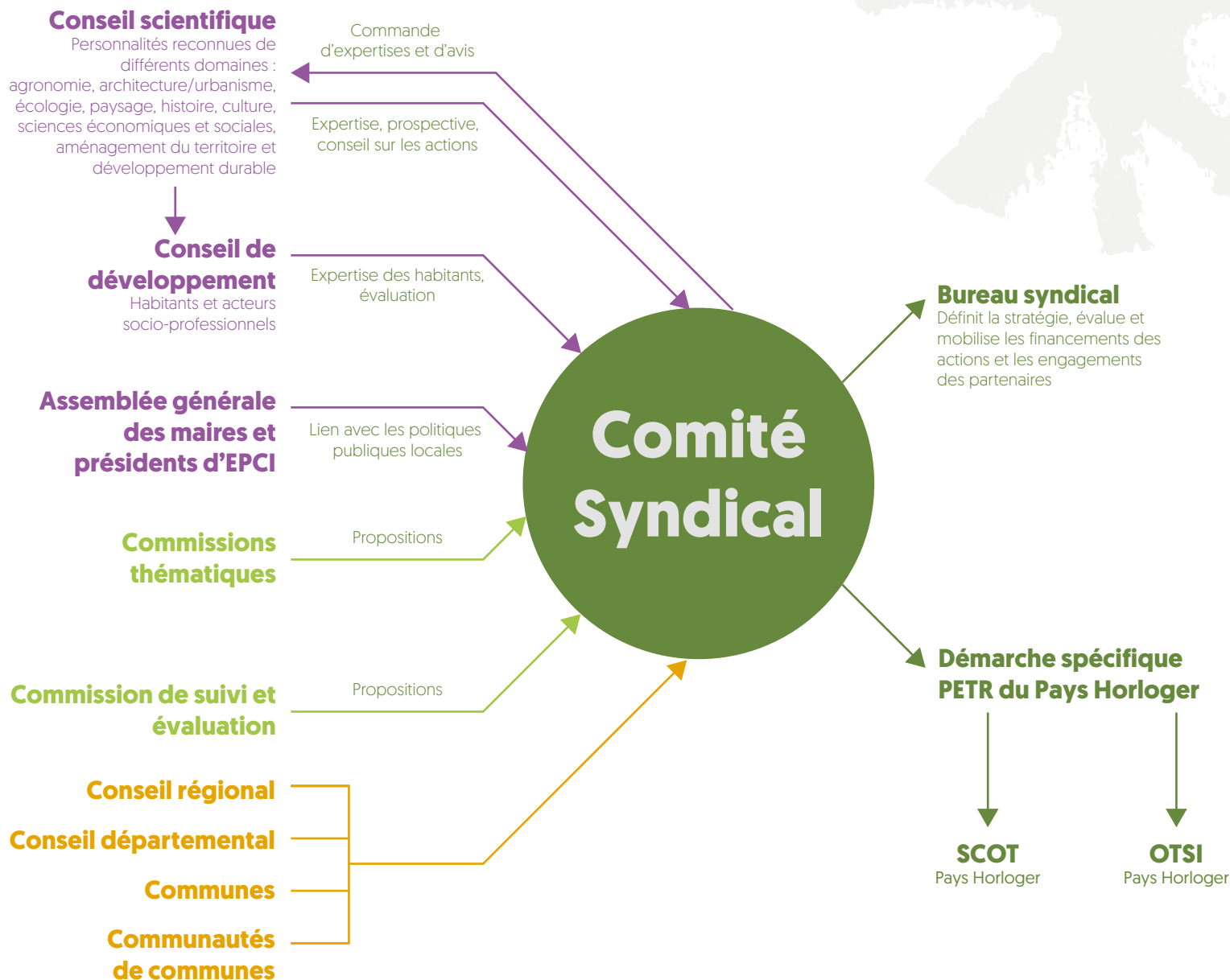
# La gouvernance du Parc

L'instance de décision et de gestion du Parc naturel régional du Doubs Horloger est un syndicat mixte. Administré par un comité syndical qui compte 128 membres, il est présidé par M. Denis LEROUX, secondé par 8 vice-présidents.

Le Bureau est, quant à lui, composé de 29 membres représentant la Région, le Département, les Communautés de communes et les communes. D'autres instances consultatives accompagnent le Parc naturel régional du Doubs Horloger, telles que le conseil scientifique récemment mis en place et prochainement le conseil de développement.

Les maires des 94 communes membres se réunissent au moins une fois par an lors d'une Assemblée générale dédiée pour eux.

Le syndicat mixte du Parc naturel régional du Doubs Horloger peut compter sur une équipe pluridisciplinaire, garante de la mise en œuvre technique et opérationnelle de la Charte, selon les orientations et priorités qui ont été définies par le comité syndical.





# L'exécutif du Parc

Après démission de Jean-Pierre Frigo, vice-président en charge de la commission évaluation, Dominique Mollier a été élue à l'unanimité 6<sup>ème</sup> vice-présidente en charge de la commission économie et services.

Au cours de l'année, certaines commissions du Parc ont également été remaniées.



**Denis LEROUX**  
Président  
*Commission finances/  
RH, communication et  
évaluation*



**Cédric BÔLE**  
1<sup>er</sup> vice-président  
*Commission transition  
énergétique et mobilités*



**Franck VILLEMMAIN**  
2<sup>ème</sup> vice-président  
*Commission urbanisme,  
scot et architecture*



**Gilles ROBERT**  
3<sup>ème</sup> vice-président  
*Commission milieux  
naturels*



**Valérie PAGNOT**  
4<sup>ème</sup> vice-présidente  
*Commission  
transfrontalier et pays  
horloger, communication*



**Anthony CUENOT**  
5<sup>ème</sup> vice-président  
*Commission culture et  
patrimoines*



**Dominique MOLLIER**  
6<sup>ème</sup> vice-présidente  
*Commission  
économie et services*



**Roland MARTIN**  
7<sup>ème</sup> vice-président  
*Commission tourisme,  
avenir montagnes*



**Charles SCHELLE**  
8<sup>ème</sup> vice-président  
*Commission agriculture  
et forêt*

## Composition du bureau

Cédric Bôle <b>1<sup>er</sup> vice-président</b>
Jean-Noël Cuenot
Sylvie Le Hir
Régis Ligier
Boris Loichot
Roland Martin <b>7<sup>ème</sup> vice-président</b>
Dominique Mollier <b>6<sup>ème</sup> vice-présidente</b>
Elisabeth Redoutey
Gilles Robert <b>3<sup>ème</sup> vice-président</b>
Charles Schelle <b>8<sup>ème</sup> vice-président</b>
Franck Villemain <b>2<sup>ème</sup> vice-président</b>
Christelle Vuillemin
Léon Bonvalot
Anthony Cuenot <b>5<sup>ème</sup> vice-président</b>
Pascal Godin
Suzanne Guerrin
Bernard Jacquet
Denis Leroux <b>Président</b>
Francine Miseré
Jean-Louis Mougin
Alexandre Pantel
Daniel Prieur
Catherine Rognon
Pierre Vaufrey
Christine Bouquin
Marie-Paule Brand
Eric Houlley
Christian Morel
Valérie Pagnot <b>4<sup>ème</sup> vice-présidente</b>
Collège communautés de communes
Collège communes
Collège département
Collège Région

# Les instances consultatives

## Le conseil de développement

Le conseil de développement est une instance consultative qui travaille en parallèle du comité syndical. Son rôle est de donner un avis sur les grands dossiers en cours et d'être force de propositions lors des différentes assemblées. Ce conseil est en cours de création par l'équipe technique et les élus du Parc naturel régional du Doubs Horloger.

## Le conseil scientifique

L'année 2023 a été consacrée à la constitution du conseil scientifique du Parc naturel régional du Doubs Horloger. Les coprésidents, Clémentine Fritsch et Damien Marage, nommés par délibération au cours de l'été, ont ensuite rédigé le règlement intérieur et composé le conseil de chercheurs et d'experts ayant une fine connaissance des divers contextes et enjeux locaux. Cette instance s'est constituée de façon paritaire avec une représentativité équilibrée des différentes disciplines scientifiques, conformément aux thématiques abordées dans la Charte du Parc : sciences de la terre et de la matière, sciences naturelles, sciences de l'Homme et de la société.

Ce conseil scientifique est amené à remplir quatre missions principales : éclairage, expertise, recherche, pédagogie. Il pourra être sollicité pour rendre des avis et émettre des recommandations, mais aussi être mobilisé pour des travaux plus ordinaires :

- Appuyer l'équipe dans des choix de projection dans l'avenir ;
- Aider à la conception d'outils de suivi, d'évaluation et de pilotage de l'action du Parc ;
- Apporter des points de vue de chercheurs sur des questions complexes.

Organe consultatif composé de 13 scientifiques, il a été officiellement installé le 8 mars 2024 aux Fontenelles en présence de Denis Leroux, président du Parc, de nos vice-présidents et des membres de l'équipe technique. Cette installation a permis de poser les bases d'une démarche collective essentielle au bon fonctionnement du Parc.

Le logiciel EVA a été implémenté au début de l'année 2023 au sein du Parc naturel régional du Doubs Horloger. Outil modulable de gestion de projet, il a été spécialement conçu



## Membres du conseil scientifique et spécialités

### Clémentine Fritsch (co-présidente)

spécialité : écologie, écotoxicologie  
laboratoire : Chrono-Environnement

### Damien Marage (co-président)

spécialité : géographie  
laboratoire : ThéMA

### Aurélié Khimoun

spécialité : génétique des populations  
laboratoire : L'institut Agro Dijon

### Dominique Jacques-Jouvenot

spécialité : sociologie  
laboratoire : LaSA [laboratoire de sociologie et d'anthropologie]

### Francis Raoul

spécialité : écologie, éco-épidémiologie, écotoxicologie, interdisciplinarité  
laboratoire : Chrono-Environnement

### Jihad El naboulsi

spécialité : économie  
laboratoire : CRESE [Centre de Recherche sur les Stratégies Économiques]

### Juliette Young

spécialité : écologie et sciences sociales  
laboratoire : INRAE [Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement]

### Marc Steinmann

spécialité : hydrogéologie, hydrochimie, compréhension des hydrosystèmes  
laboratoire : Chrono-Environnement

### Michaël Coeurdassier

spécialité : écologie, écotoxicologie  
laboratoire : Chrono-Environnement

### Nadine Bernard

spécialité : écologie, éco-épidémiologie, écotoxicologie  
laboratoire : Chrono-Environnement

### Olivier Rat-Aspert

spécialité : sciences humaines et sociales  
laboratoire : L'institut Agro Dijon

### Sébastien Nageleisen

spécialité : géographie, modélisation  
laboratoire : ThéMA

### Valérie Verneaux

spécialité : écologie, paléoécologie  
laboratoire : Chrono-Environnement

# L'équipe technique



Direction

**Yannick Nancy**  
Directeur

Email : [yannick.nancy@parcdoubshorloger.fr](mailto:yannick.nancy@parcdoubshorloger.fr)  
Ligne directe : 03 81 68 53 32



Administration

**Nathalie Abbey**  
Responsable administrative et comptable

Email : [nathalie.abbey@parcdoubshorloger.fr](mailto:nathalie.abbey@parcdoubshorloger.fr)  
Ligne directe : 03 39 64 01 39



Administration

**Mélanie Conrad**  
Assistante administrative et comptable

Email : [melanie.conrad@parcdoubshorloger.fr](mailto:melanie.conrad@parcdoubshorloger.fr)  
Ligne directe : 03 81 68 53 32



Evaluation

**Lola Copin**  
Chargée de mission  
Evaluation, suivi et observation

Email : [lola.copin@parcdoubshorloger.fr](mailto:lola.copin@parcdoubshorloger.fr)  
Ligne directe : 03 39 64 02 25



Communication

**Océane Vincent**  
Chargée de communication

Email : [oceane.vincent@parcdoubshorloger.fr](mailto:oceane.vincent@parcdoubshorloger.fr)  
Ligne directe : 03 74 95 34 21



Transition énergétique

**Inès Maire-Amiot**  
Chargée de mission  
Transition énergétique & Mobilités

Email : [ines.maire-amiot@parcdoubshorloger.fr](mailto:ines.maire-amiot@parcdoubshorloger.fr)  
Ligne directe : 03 74 95 34 20



Mobilités

**Alizée Betsch**  
Chargée de mission  
Mobilités Douces

Email : [alizee.betsch@parcdoubshorloger.fr](mailto:alizee.betsch@parcdoubshorloger.fr)  
Ligne directe : 03 39 64 02 00



Urbanisme

**Tania Jalocho-Lallement**  
Chargée de mission  
Urbanisme & aménagement durable

Email : [tania.jalocho@parcdoubshorloger.fr](mailto:tania.jalocho@parcdoubshorloger.fr)  
Ligne directe : 03 81 68 53 61



Santé

**Marie Nezet**  
Chargée de mission  
Contrat Local de Santé

Email : [marie.nezet@parcdoubshorloger.fr](mailto:marie.nezet@parcdoubshorloger.fr)  
Ligne directe : 07 57 49 52 84



Architecture

**Chloé Personeni**  
Chargée de mission  
Architecture & paysages

Email : [chloe.personeni@parcdoubshorloger.fr](mailto:chloe.personeni@parcdoubshorloger.fr)  
Ligne directe : 03 39 64 02 26



Milieux naturels

**Maxime Delavelle**  
Chargé de mission  
Gestion des milieux naturels

Email : [maxime.delavelle@parcdoubshorloger.fr](mailto:maxime.delavelle@parcdoubshorloger.fr)  
Ligne directe : 03 81 68 53 54



Agriculture & forêt

**Cédric Jacquet**  
Chargé de mission  
Agriculture & forêt

Email : [cedric.jacquet@parcdoubshorloger.fr](mailto:cedric.jacquet@parcdoubshorloger.fr)  
Ligne directe : 03 66 32 50 20



Tourisme durable

**Sylvie Personeni**  
Chargée de mission  
Tourisme durable

Email : [sylvie.personeni@parcdoubshorloger.fr](mailto:sylvie.personeni@parcdoubshorloger.fr)  
Ligne directe : 03 81 68 92 40



Tourisme durable

**Elsa Diot**  
Cheffe de projet  
Plan Avenir Montagnes

Email : [elsa.diot@parcdoubshorloger.fr](mailto:elsa.diot@parcdoubshorloger.fr)  
Ligne directe : 03 81 68 02 04



Luxe & Tech

**Mathilde Passarin**  
Directrice & chargée de mission  
économie industrielle

Email : [mathilde.passarin@parcdoubshorloger.fr](mailto:mathilde.passarin@parcdoubshorloger.fr)  
Ligne directe : 03 81 68 53 62

# L'accueil de stagiaires en 2023

## Tanguy Mercier

Stage de 2 mois

**Formation :** 1<sup>ère</sup> année en BTS Communication au lycée Prieur de la Côte-d'Or à Auxonne

**Mission :** renforcer les besoins en communication : création de gabarits, rédaction de communiqués de presse et de contenus pour les réseaux sociaux, reportages photos sur le terrain

**Tuteur :** Océane Vincent



## Vincent Trouche

Stage de 6 mois

**Formation :** Mastère en Transition Energétique et Environnementale des Territoires à Grenoble INP – ense3

**Mission :** définir le potentiel solaire du territoire en priorisant les surfaces artificialisées, les grandes toitures et plus particulièrement les bâtiments publics afin de mener une action collective pour développer des installations sur le territoire

**Tuteur :** Inès Maire-Amiot



## Anaïs Germain

Stage fractionné de 3 périodes: 8 semaines

**Formation :** BTS Gestion et Protection de la Nature formation continue à Montmorrot CFPPA

**Mission :** recenser les producteurs de semences herbacées de la marque Végétal local, marque portée par l'OFB, afin de porter à connaissance et d'intégrer ces plantes sauvages, locales et résilientes dans les espaces verts des communes du Parc

**Tuteur :** Maxime Delavelle



## Mathis Bonnécuelle

Stage de 6 semaines

**Formation :** Sciences Po Lyon

**Mission :** travailler sur le Contrat Local de Santé [CLS] 2023-2028 et notamment les actions à mener dans le cadre du Programme National Nutrition Santé. Mathis s'est également penché sur la communication du CLS afin d'accroître sa notoriété

**Tuteur :** Marie Nézet



## Yann Joly

Stage de 3 jours

**Formation :** 4<sup>ème</sup> au collège St-Joseph à Maîche

**Mission :** stage d'observation sur les enjeux forestiers du territoire du Parc

**Tuteur :** Cédric Jacquet



## Elouane Gaiffe

Stage de 10 jours

**Formation :** 1<sup>ère</sup> bac pro GMNF, Lycée François Xavier à Besançon

**Mission :** élaborer des supports d'information sur le paillage et les Espèces Exotiques Envahissantes (végétales et animales), débiter l'actualisation du guide des plantes locales ainsi que la préparation du sol de plantation de haies et de paillage

**Tuteur :** Cédric Jacquet



# MISSION DE SERVICE CIVIQUE : RENCONTRE ET SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC AUX BONNES PRATIQUES DANS LES MILIEUX NATURELS



## Indicateurs d'évaluation

\* 4.2.2.A Nombre et impact des actions de sensibilisation et d'éducation pour les différentes thématiques



- 1.1.2 Garantir la fonctionnalité écologique des milieux naturels
- 1.1.3 S'engager en faveur de la nature ordinaire



**Nom de la commission**  
Tourisme



**Agent**  
Elsa Diot



**Élu référent**  
Roland Martin



**Publics cibles**  
Secteur touristique, habitants, milieu éducatif

## Contexte

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger, dans le cadre du Plan Avenir Montagnes Ingénierie, a obtenu l'agrément pour accueillir des jeunes volontaires en Service Civique. Leur mission principale est d'assurer l'éducation à l'environnement, la valorisation et l'animation des espaces naturels. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des grandes missions confiées aux Parcs naturels régionaux, qui incluent notamment l'information, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement.

Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir Servane Brienne, volontaire au sein de notre équipe pour une période de 8 mois, jusqu'en juillet 2024. Ses missions sont axées sur la sensibilisation à l'environnement auprès d'un large public, comprenant à la fois les touristes et les habitants du territoire du Parc naturel régional du Doubs Horloger.



## Ce qui a été réalisé en 2023

Dans ce contexte, cet accueil permet de promouvoir de manière durable les éléments du patrimoine culturel et naturel, en mettant en avant leur richesse et leur authenticité. Les activités de sensibilisation ont également porté sur les caractéristiques du patrimoine bâti, en mettant en lumière les pratiques traditionnelles de la vie des habitants du territoire. L'accueil de Servane s'inscrit dans l'action «conciliation des usagers de la nature» menée par le Parc, et est supervisé par la cheffe de projet du Plan Avenir Montagnes Ingénierie.

Cette mission a été coconstruite avec Servane Brienne, et consiste à :

- Sensibiliser le public aux bonnes pratiques dans les milieux naturels
- Participer à l'accompagnement et au développement d'outils de sensibilisation aux milieux naturels
- Promouvoir le Parc naturel régional du Doubs Horloger auprès des touristes

Concrètement, Servane a mis en place des ateliers de sensibilisation aux déchets sauvages et a participé à de nombreux événements où elle a présenté le PNR et sensibilisé les habitants et les touristes aux bonnes pratiques dans les milieux naturels à travers des jeux et diverses animations.

# DÉPLOIEMENT DU LOGICIEL EVA



**Agent**  
Lola Copin



**Élu référent**  
Denis Leroux



**Partenaire**  
Fédération des Parcs naturels régionaux



**Public cible**  
Agent du Parc

pour les aires protégées telles que les Parcs naturels régionaux, les Parcs nationaux et les Parcs naturels marins. Fourni par la Fédération des Parcs naturels régionaux, EVA vise à simplifier l'évaluation de la mise en œuvre des Chartes propres à chaque territoire. Il permet non seulement de suivre les actions entreprises par le Parc, mais aussi de générer des bilans annuels et des analyses transversales. À terme, il deviendra l'outil principal pour l'analyse et l'évaluation de la Charte du Parc et de ses divers programmes. En permettant de piloter les actions au quotidien, d'exporter des analyses et d'éditer des bilans, EVA offre une solution complète pour la gestion efficace des projets et des activités du Parc naturel régional du Doubs Horloger.

Pour réaliser cette transition, il a d'abord fallu stabiliser le référentiel évaluatif, définir la stratégie de déploiement du logiciel et formaliser les besoins en termes d'éva-

luation du Parc. Une fois ces objectifs atteints en 2022, l'année 2023 a été consacrée au déploiement du logiciel. Une attention particulière a été portée à la formation et à l'accompagnement des agents. Les sessions «Café EVA» en interne et en présence du directeur, ont joué un rôle essentiel pour favoriser une meilleure communication, appropriation de l'outil et résolution des préoccupations. Ces sessions ont été globalement appréciées et particulièrement formatrices pour utiliser concrètement le logiciel.

L'organisation de la saisie des fiches et la formation des nouveaux arrivants ont été méticuleusement planifiées pour assurer une adoption harmonieuse de l'outil. Les résultats ont été positifs, avec un engagement remarquable de la part de tous les agents du Parc et une amélioration notable de la qualité des données et du temps de traitement. Le déploiement progressif et la résilience de l'équipe ont permis d'exporter depuis le logiciel EVA le présent rapport d'activité. Cependant, nous gardons à l'esprit la nécessité d'un suivi constant et d'une communication régulière autour du logiciel. Les prochaines étapes incluent le développement du module budget et la consolidation de l'utilisation d'EVA pour garantir une efficacité continue dans les processus d'administration.

**EVA**  
Version #4



Pour voir l'interview



## Indicateurs d'évaluation

\* 4.1.1.B Animation du dispositif d'évaluation de la Charte et édition des différents bilans



# Milieux naturels

# PRÉVENTION DES MALADIES À TRANSMISSION VECTORIELLE



## 1.1.3 S'engager en faveur de la nature ordinaire



**Nom de la commission**  
Milieux naturels  
et biodiversité



**Agents**  
Maxime Delavelle  
Marie Nezet



**Élus référents**  
Gilles Robert  
Valérie Pagnot



**Partenaires**  
ARS Bourgogne  
Franche-Comté, La Mutualité  
sociale agricole, Fédération  
de chasse du Doubs, Abeille  
assurances



**Publics cibles**  
Enfants, grand public,  
professionnels (agents  
espaces verts, forestiers,  
agriculteurs, animateurs de  
moyenne montagne,  
éducateurs sportifs, etc),  
touristes.



## Contexte

La Charte du Parc aborde la question du concept « Une seule santé » : préserver la biodiversité et les milieux naturels, limiter l'impact des espèces invasives sur l'environnement et favoriser les trames vertes, bleues et noires sont des actions qui permettent de garantir un bon fonctionnement écologique du territoire dans sa globalité et ainsi la bonne santé des humains comme des écosystèmes.

Dans ce cadre, le Parc naturel régional du Doubs Horloger, en lien avec le Contrat Local de Santé (CLS) du Pays Horloger et du Pays du Haut Doubs, met en place une campagne de prévention des morsures de tiques afin de sensibiliser le grand public aux risques associés.

Cette action, qui répond au volet santé environnement du CLS a pour objectifs :

- De sensibiliser le grand public aux morsures de tiques et aux maladies vectorielles.
- De reconnaître les situations à risque (espaces naturels et aménagements propices).
- De savoir comment réagir en cas de piqûre.

## Ce qui a été réalisé en 2023

En 2023, un stand de prévention et de sensibilisation aux morsures de tiques a été pensé et imaginé par les chargés de mission du Parc. Il a été présenté à plusieurs reprises : festival Santé'vous bouger, Des Chercheurs à la ferme, fête de la nature... Celui-ci est composé :

- D'une mascotte, Tikou, représentant une tique géante, permettant au grand public de visualiser précisément ce qu'est une tique, de parler de son anatomie, et d'attirer les gens sur le stand lors de manifestations ou d'organisation d'actions de prévention.
- D'une silhouette questions/réponses sur le cycle de vie des tiques et les méthodes de prévention des morsures. Cette silhouette, baptisée Petit Paul, est le fruit d'une collaboration avec l'équipe du PNR et le laboratoire de recherche Citique de l'INRAE de Nancy.
- D'une activité de tire-tique, réalisée par les étudiants de BTS microtechniques de Morteau. Cette activité, au stade de prototype, nécessiterait un développement afin de pouvoir être utilisée auprès du grand public. À noter que les élèves ont reçu le prix du Challenge de l'Innovation de la région académique.
- D'une histoire pour enfants, en format Kamishibai (théâtre d'images) racontant le cycle de vie d'une tique, de son éclosion à son retrait dans le bras d'un enfant. Cette histoire a été dessinée par une illustratrice jeunesse, Manon Beaumont. Les textes comme chaque illustration ont été validés par les scientifiques du laboratoire Citique de l'INRAE.
- D'une exposition « Info'tiques », réalisée par l'ARS et le CPIE d'Auvergne Rhône Alpes, déclinée en 8 roll-up et présentant les tiques, leurs milieux de vie, les conseils de prévention et conduites à tenir en cas de morsure.
- De kits de tire-tique distribués aux participants à l'atelier, offerts par la société Clément Thékan.



## Indicateurs d'évaluation

\* 1.1.3.B Connaissance et action de lutte contre les espèces invasives



## Chiffres clés

\* **500** scolaires ont pu rencontrer Tikou

\* **2000** personnes sur les manifestations tout public

\* **5** outils de sensibilisation

## Milieux naturels



# SÉCURISER LES HABITATS ET LES ESPÈCES REMARQUABLES



## Indicateurs d'évaluation

\* 1.1.1.D Pourcentage d'aires protégées créées et accompagnées par le Parc



## Chiffres clés

\* **12 espèces** identifiées de chiroptère sur la tuffière

\* **7 espèces** ont été inventoriées sur la zone d'étude de la Pinède

\* **18 ha** étudiés



**1.1.1** Préserver les milieux naturels remarquables et les espèces emblématiques



**Nom de la commission**  
Milieux naturels et biodiversité



**Agent**  
Maxime Delavelle



**Élu référent**  
Gilles Robert



**Partenaires**  
Agence régional de la Biodiversité BFC, DREAL, département du Doubs, bureau d'étude Collaud



**Publics cibles**  
Structure institutionnelle, habitants

## Contexte

Lors des visites des instances nationales dans le cadre de la préfiguration du Parc, le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) a demandé d'étudier la mise en place d'un renforcement des aires de protection fortes sur le territoire. Le patrimoine naturel du territoire est riche, globalement préservé, avec une grande biodiversité. Le climat de type montagnard se conjugue à une géographie très hétérogène (monts, plateaux, gorges...) où l'on retrouve une grande diversité de milieux naturels : prairies naturelles, tourbières, complexes de dolines, forêts et paysages agro-pastoraux... et tout autant d'espèces animales et végétales.

Toutefois, le territoire connaît une pression très forte liée à l'urbanisation, aux pratiques économiques et aux changements climatiques qui menacent de nombreux écosystèmes. Ces derniers doivent bénéficier d'une préservation et d'une valorisation afin de garantir la qualité du territoire.



© Rémi Collaud

## Ce qui a été réalisé en 2023

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger en partenariat avec la DREAL Bourgogne-Franche-Comté (financeur de l'étude dans le cadre de sa subvention annuelle statutaire) a porté l'étude de deux sites naturels identifiés à fort enjeux naturels pour améliorer leurs connaissances et déterminer si des mesures conservatoires adaptées étaient nécessaires. Cette action s'inscrit dans la mesure phare 1.1.1 de la Charte, visant à améliorer la connaissance du territoire et sécuriser les espèces et les habitats remarquables. Elle permet également d'œuvrer à la Stratégie Nationale des Aires Protégées (SNAP) qui vise à enrayer la perte de biodiversité terrestre et marine sur le territoire français.

Ainsi, il a été choisi d'étudier le site du ravin de la Cendrée sur la commune de Fournet-Blancheroche et La Tuffière du Moulin de Vermondans sur la commune de Plaimbois-Vennes.

Une étude naturaliste pluridisciplinaire, de la faune, de la flore et des habitats naturels a été confiée au Bureau d'étude Collaud. L'objectif de l'étude est d'effectuer la synthèse des enjeux et d'identifier les atteintes et les menaces éventuelles sur les milieux et les espèces.

## Informations phares de l'étude

### \* Tuffière :

**11 associations végétales ont été reconnues dans ce site de 10,13 ha dont 4 habitats d'intérêt européen prioritaire (Erblaies à Scolopendre et Lunaire, Tillaies sèches, Frênaies-érablaies des rivières, Communautés des sources et suintements carbonatés).**

### \* Pinède :

**9 associations végétales ont été reconnues dans ce site de 8,2 ha dont 6 habitats d'intérêt européen communautaire recouvrent 5,4 ha, soit près des deux tiers du périmètre étudié.**

# Milieux naturels

# EXPÉRIMENTATION DE LA LUTTE CONTRE DEUX ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES SUR LE TERRITOIRE DU DOUBS HORLOGER



**1.1.3** S'engager en faveur de la nature ordinaire



**Nom de la commission**  
Milieux naturels  
et biodiversité



**Agent**  
Maxime Delavelle



**Élu référent**  
Gilles Robert



## Partenaires

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Association des sentiers du Doubs, Conservatoire Botanique National de Franche Comté - Observatoire régional des Invertébrés, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne-Franche-Comté, Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique, CM-Pro de Vaucluse.



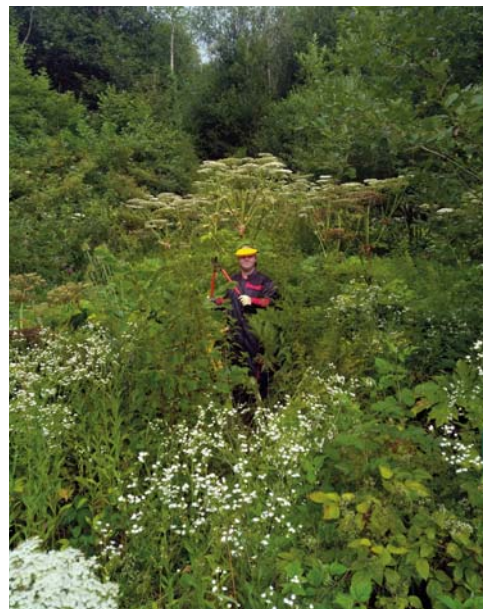
## Publics cibles

Élus, structure institutionnelle, habitants

## Contexte

La présence des Espèces Exotiques Envahissantes Végétales (EEEV) sur le territoire du Parc est une préoccupation de plus en plus forte du fait de leurs nombreuses problématiques : destruction de la biodiversité locale, problème de santé publique, modification du paysage, entretien et gestion complexe... Pour éviter une prolifération de ces espèces, le Parc met en place un dispositif de lutte important afin de circonscrire les multiplications et l'envahissement de certains secteurs et de sensibiliser la population et les acteurs sur ces espèces.

Le Parc en collaboration avec ses partenaires techniques, ont identifié des stations d'EEE végétales problématiques, dont une station de Berce du Caucase sur la commune de Charmoille, l'une des plus importantes de la région, et une station de Renouée du Japon sur la commune de Battenans Varins.



## Ce qui a été réalisé en 2023

Les deux sites choisis pour des expérimentations de lutte et un suivi à long terme présentent un potentiel colonisateur significatif qui justifie une surveillance et une action coordonnée. Les visites réalisées en 2023 ont impliqué les élus des communes concernées et le Conservatoire botanique national de Franche-Comté pour évaluer l'étendue de la colonisation des EEE et discuter des mesures de gestion appropriées. Le Parc naturel régional accompagne activement les communes dans la gestion et la lutte contre ces espèces en leur apportant un soutien technique, matériel et humain, renforçant ainsi la collaboration dans la lutte contre les EEEV.

En 2023, dans le cadre d'un partenariat avec le CMPro de Vaucluse, établissement médico-social spécialisé dans l'accueil des jeunes présentant des déficiences intellectuelles et du psychisme, le Parc a prévu un projet spécifique pour aborder la problématique du fauchage de la Renouée du Japon sur la commune de Battenans Varin. Cette démarche représente une opportunité majeure pour les jeunes bénéficiaires du CMPro, âgés de 12 à 20 ans, leur permettant de mettre en pratique leurs compétences techniques acquises dans l'atelier « espaces verts ». En travaillant sur le fauchage de cette espèce, les jeunes contribuent activement à la préservation de la biodiversité locale et à la gestion durable de l'environnement. Par ailleurs, le Parc a organisé une matinée d'informations sur les EEE à l'intention de tous les élèves du CMPro, visant à sensibiliser les jeunes à cette problématique environnementale et ses enjeux.



## Indicateurs d'évaluation

\* **1.1.3.B** Connaissance et action de lutte contre les espèces invasives



## Chiffres clés

\* **30 élèves**  
du CMPro sensibilisés

\* **2 stations**  
d'EEE en expérimentation

## Milieux naturels

# PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER L'ÉCO-PÂTURAGE : ENTREtenir LES ESPACES VERTS COMMUNAUX DE MANIÈRE ÉCOLOGIQUE ET FAVORISER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



## Indicateurs d'évaluation

\* 1.1.3.A Nombre d'actions de sensibilisation en faveur de la promotion de la nature ordinaire et de sa prise en compte dans l'aménagement du territoire



## Chiffres clés

- \* 4 communes
- \* 21 moutons
- \* 2,7 ha écopâturés



1.1.3 S'engager en faveur de la nature ordinaire



**Nom de la commission**  
Milieux naturels et biodiversité



**Agent**  
Cédric Jacquet



**Élu référent**  
Charles Schelle



**Partenaires**  
Communes volontaires, communautés de communes, région Bourgogne-Franche-Comté



**Publics cibles**  
Élus, habitants, milieu éducatif

## Contexte

Le territoire bénéficie d'un riche patrimoine naturel, largement préservé et caractérisé par une grande biodiversité. Cependant, il est confronté à des menaces, principalement dues à l'urbanisation croissante et aux pratiques économiques qui nuisent à la qualité de l'environnement, notamment en termes de biodiversité et de qualité de l'eau, ainsi que par les émissions de gaz à effet de serre.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires par les collectivités publiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries et des promenades accessibles au public est interdite, conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Cette interdiction contraint les communes à repenser leurs pratiques de gestion des espaces paysagers, en favorisant par exemple des alternatives telles que l'éco-pâturage.



© Tanguy Mercier

## Ce qui a été réalisé en 2023

Plusieurs communes, dont Grand'Combe Châteleu, Les Fins et les jardins attenants du Parc naturel régional du Doubs Horloger aux Fontenelles, ont lancé une expérimentation d'entretien des espaces verts en introduisant un troupeau de moutons géré par un berger. Le Parc, grâce au soutien de la région Bourgogne-Franche-Comté, a mis à disposition des kits d'éco-pâturage contenant des filets adaptés aux moutons, une batterie électrique, un abreuvoir ainsi que plusieurs panneaux explicatifs. Cette initiative vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, les consommations d'énergie, à modifier les pratiques de gestion des espaces verts et à offrir un support éducatif.

En 2023, cette pratique a été mise en œuvre dans quatre communes, avec 21 moutons entretenant 2,7 hectares d'espaces verts. Le succès de cette initiative s'est particulièrement manifesté dans les communes de Frambouhans et des Bréseux. Frambouhans envisage de pérenniser l'éco-pâturage près de l'aire terrestre éducative, tandis que la commune des Bréseux prévoit de continuer l'éco-pâturage en 2024 en fabriquant une cabane mobile pour abriter les animaux et faciliter leur déplacement entre les parcelles.

Les communes intéressées peuvent encore obtenir des kits d'éco-pâturage en contactant le Parc.

## Milieux naturels



# Agriculture et forêt

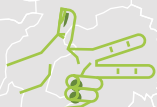


# ÉDITION LOCALE DU CONCOURS DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES – CATÉGORIE « PRAIRIES ET PARCOURS »



## Indicateurs d'évaluation

- \* 3.2.B Évolution des participants aux concours des pratiques agroécologiques – « Prairies et parcours »



## Chiffres clés

- \* 6 participants
  - \* 6 prairies exclusivement pâturées
  - \* 1 vidéo
- 
- \* 133 espèces découvertes
  - \* 30 ha visités



- 3.2.1 Mesure 22 Promouvoir une agriculture à haute valeur ajoutée économique, sociale et environnementale



**Nom de la commission**  
Agriculture et forêt



**Agent**  
Cédric Jacquet



**Élu référent**  
Charles Schelle



**Partenaires**  
Chambre interdépartementale d'agriculture 25-90 et EPAGE Doubs Dessoubre



**Public cible**  
Domaine agricole

## Contexte

Dans le Parc naturel régional du Doubs Horloger, les prairies permanentes occupent une grande partie de la Surface Agricole Utile, principalement dédiées à l'alimentation des bovins laitiers selon les cahiers des charges des AOP. Cependant, ces prairies sont menacées par l'intensification des pratiques agricoles, l'urbanisation non maîtrisée et le réchauffement climatique. Considérées comme un patrimoine aux multiples fonctions économiques, environnementales, paysagères et sociales, leur préservation est cruciale.

L'organisation d'une édition locale du concours des pratiques agroécologiques, catégorie « Prairies et parcours » vise à valoriser les exploitations répondant aux enjeux actuels, tels que la résilience au changement climatique, l'autonomie fourragère et la préservation de la biodiversité. Ce concours, lancé en 2010 par les Parcs naturels régionaux de France et intégré au Concours Général Agricole en 2014, évalue les parcelles sur divers critères, dont la fonctionnalité agricole et écologique, la diversité floristique et la valeur fourragère. Le lauréat local est ensuite sélectionné pour représenter la région au Salon International de l'Agriculture.

## Ce qui a été réalisé en 2023

Le concours des pratiques agroécologiques, catégorie « Prairies et parcours » récompense les éleveurs dont les prairies diversifiées présentent le meilleur équilibre entre valeur fourragère et valeur écologique.

En 2023, la Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90, l'EPAGE Doubs Dessoubre et le Parc naturel régional du Doubs Horloger ont coorganisé l'édition locale du concours sur le territoire du bassin versant du Doubs de la combe de Biaufond à la combe de Surmont (sur une bande de 5 km de Fournet-Blancheroche à Indevillers).

Seules les prairies pâturées pouvaient être inscrites à cette édition. L'analyse des parcelles s'effectue grâce à une fiche de notation remplie par un jury pluridisciplinaire (agronome, botaniste, apiculteur, écologue, technologue du lait), présidé par Jean-Luc Vuillemin, agriculteur et lauréat d'une édition précédente. Le jury a visité les parcelles le 16 mai 2023. Les 6 participants ont été récompensés lors de la remise des prix qui a eu lieu le 15 novembre 2023. À cette occasion,

le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté ainsi que la Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90 ont présenté les services produits par la diversité végétale sur la valeur agronomique des prairies. Elodie et Charly Nicod du GAEC du Grand Frêne aux Ecorces, lauréats de l'édition locale ont été qualifiés pour participer à la finale nationale lors du Salon International de l'Agriculture 2024. Les 2<sup>èmes</sup> ex æquo sont Adrien Dubaï et Valentin Barthod du GAEC Bio'n'cow à Frambouhans (Prix du maintien des éléments paysagers identitaires) ainsi que Jean-Marc Nappey et Guillaume Henzelin du GAEC de Charmauvillers n°1 (Prix de la biodiversité avec 91 espèces végétales recensées).



© Tanguy Mercier



# Agriculture et forêt

# CYCLE DE RÉUNIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR LA FORÊT



**3.2.3** Mesure 24 - Gérer durablement les ressources forestières



**Nom de la commission**  
Agriculture et forêt



**Agent**  
Cédric Jacquet



**Élu référent**  
Charles Schelle



**Partenaires**  
Centre national de la propriété forestière de Bourgogne-Franche-Comté, Office national des forêts de Franche-Comté, URACOFOR Bourgogne-Franche-Comté



**Publics cibles**  
Élus, secteur forestier, habitants

## Agriculture et forêt



### Contexte

La forêt, représentant 40% du territoire [39% de forêt publique et 61% privée], joue un rôle central dans l'identité du Parc naturel régional du Doubs Horloger. Elle englobe des enjeux de production, sociétaux (comme le paysage et l'accueil du public) et environnementaux (en tant que support de biodiversité et de protection des ressources en eau). La valorisation des produits bois (bois d'œuvre, bois énergie, bois industriel) revêt une importance économique et identitaire majeure pour la région. Cependant, face au changement climatique, à la crise des scolytes, à l'augmentation de la fréquentation et à la nécessité croissante de préserver la biodiversité, les propriétaires forestiers, publics et privés, ont besoin de conseils et d'outils pour une gestion forestière efficace. Afin de répondre à ces besoins et dans le cadre de ses missions d'information, le Parc et ses partenaires organisent annuellement des réunions portant sur différents aspects de la gestion forestière.

### Ce qui a été réalisé en 2023

En 2023, le Parc naturel régional du Doubs Horloger a organisé en partenariat avec l'Association des Communes Forestières et l'Office national des forêts (ONF) deux réunions d'information sur la gestion forestière et le changement climatique à destination des élus communaux. La matinée en salle a permis de présenter l'intensité du changement climatique, ses effets sur la forêt ainsi que des préconisations d'adaptation de la forêt. L'après-midi, les intervenants ont montré la méthode pour sélectionner le choix de gestion à la suite d'une coupe rase (quel type de sol, quelles essences favoriser, régénération naturelle ou plantation...) lors d'une visite de terrain. Ces réunions ont eu lieu sur les communes de Pierrefontaine-les-Varans, en partenariat avec la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs avec une visite de terrain à Germefontaine et aux Fontenelles. Cette dernière a été l'occasion de signer la convention de partenariat entre l'ONF et le Parc naturel régional du Doubs Horloger.

En partenariat avec le Centre National de la Propriété Forestière de Bourgogne-Franche-Comté, une sortie portant sur la gestion forestière et la biodiversité a été organisée sur la commune des Combes, à destination des propriétaires de forêts privées. Cette réunion était l'occasion d'aborder ce qu'est la biodiversité forestière, d'échanger sur les éléments qui la composent, de les observer, puis d'effectuer un exercice pratique d'évaluation dans un peuplement en utilisant l'Indice de Biodiversité Potentielle. Cet indicateur, simple et rapide à relever, permet d'évaluer le potentiel d'accueil d'un peuplement forestier pour les êtres vivants et d'identifier les points d'amélioration possibles lors des interventions sylvicoles.



### Indicateurs d'évaluation

\* **3.2.4.E** Nombre d'actions de sensibilisation entre acteurs locaux, sur les thèmes et enjeux liés à la forêt

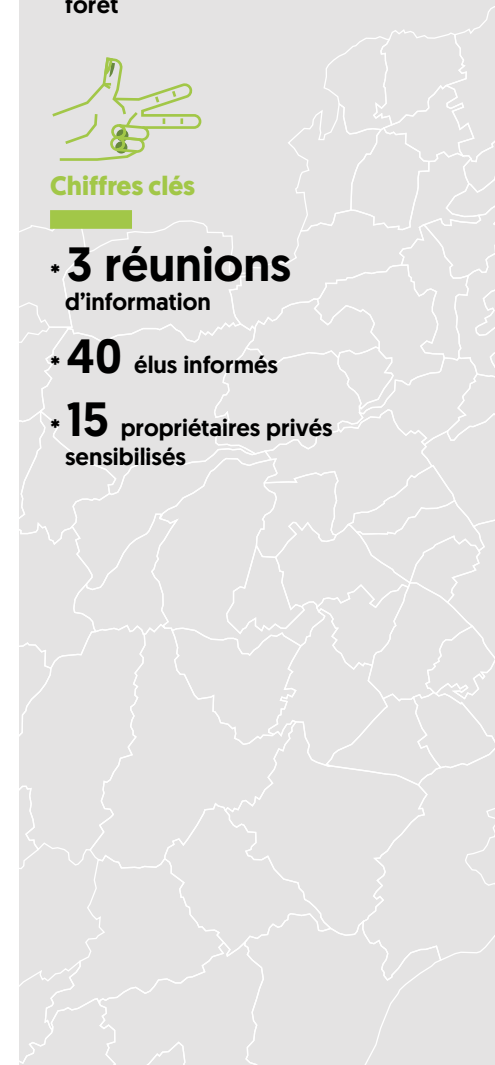


### Chiffres clés

\* **3 réunions** d'information

\* **40** élus informés

\* **15** propriétaires privés sensibilisés



# RENFORCER LA TRAME VERTE



## Indicateurs d'évaluation

\* 1.1.3.A Nombres d'actions de sensibilisation en faveur de la promotion de la nature ordinaire et de sa prise en compte dans l'aménagement du territoire



## Chiffres clés

\* 4 ans d'étude

\* 13 500 arbres et arbustes plantés ou en projet de plantation depuis 2020

\* 6 500 arbres à planter

\* 8 partenaires

\* 1 journée d'animation avec deux établissements scolaires : la Maison Familiale Rurale des Fins et celle de Vercel-Villedieu-le-Camp



1.1.2 Mesure 2 - Garantir la fonctionnalité écologique des milieux naturels



Nom de la commission  
Agriculture et forêt



Agent  
Cédric Jacquet



Élu référent  
Charles Schelle



Partenaires  
Fédération départementale des chasseurs du Doubs, Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, Fonds pour l'Arbre



Publics cibles  
Domaine agricole, élus, entreprise/société, habitants, milieu éducatif

## Contexte

Le territoire du Parc naturel régional du Doubs Horloger présente un réseau de continuités écologiques fonctionnel et peu fragmenté. Les haies jouent un rôle important d'un point de vue agronomique, environnemental, paysager mais aussi pour la protection de la ressource en eau. Ces infrastructures agroécologiques sont également un des outils d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique.

Le Parc et ses partenaires ont ainsi candidaté à l'Appel à Projet « Initiative biodiversité » de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse en 2020 afin de porter un programme 2020-2024 de plantation de 20000 arbres sur le territoire du PNR. En complément des plantations, des actions de sensibilisation à destination des scolaires sont réalisées. Pour terminer, des études sur l'impact des haies sur la biodiversité, l'agronomie et la ressource en eau mais aussi sur la perception des haies par les différents acteurs du territoire sont effectuées dans le cadre de ce programme.

## Ce qui a été réalisé en 2023

Près de 2800 arbres et arbustes ont été plantés en 2023 sur les communes du Parc. Les plantations ont été effectuées sur des parcelles appartenant à des particuliers, des agriculteurs ou des collectivités. En raison des conditions météorologiques peu favorables aux plantations en fin d'année 2023, la majorité des chantiers ont été reportés au début de l'année 2024. A ce titre, près de 7500 arbres et arbustes seront plantés pour le début d'année 2024. Une demi-journée d'animation à destination des étudiants de la Maison Familiale Rurale (MFR) des Fins a eu lieu en début d'année. Les étudiants ont profité de cet après midi pour découvrir l'historique et la réglementation sur les haies ainsi que leurs intérêts pour la protection de la ressource en eau, pour la biodiversité et les paysages, mais aussi pour l'agriculture en particulier en étant un outil pour faire face au changement climatique. Pour faire suite à cette après-midi, la MFR des Fins ainsi que la MFR de Vercel-Villedieu-le-Camp ont participé à un chantier de plantation de haie à Villers le Lac.



© Tom Babouhot

# Agriculture et forêt



# Architecture et paysage



# JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE



## Indicateurs d'évaluation

- \* 4.2.1.A Niveau de mobilisation citoyenne
- \* 4.2.2.A Nombre et impact des actions de sensibilisation et d'éducation pour les différentes thématiques



## Chiffres clés

- \* **5** lieux de visites ciblés et
- \* **6** visites programmées
- \* **35** participants aux visites
- \* **1 article** dans le magazine « C'est-à-dire »



- 1.2.2 Promouvoir une architecture de qualité, entre tradition et modernité



**Nom de la commission**  
Architecture et paysages



**Agent**  
Chloé Personeni



**Élu référent**  
Franck Villemain



**Publics cibles**  
Habitants, élus



## Contexte

Les journées nationales de l'architecture sont un événement national, organisé par le ministère de la Culture, qui a vocation à fédérer les initiatives qui contribuent à la découverte de l'architecture et de ses métiers auprès de tous les publics. Ces journées visent à révéler la présence de l'architecture et de sa qualité dans tous les territoires, qu'il s'agisse de grands projets ou de constructions du quotidien.

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger dispose d'un patrimoine bâti riche et diversifié, dont les caractéristiques architecturales locales construisent l'identité du territoire. L'un des objectifs du Parc est de valoriser le patrimoine bâti et de promouvoir une architecture de qualité, entre tradition et modernité.

## Ce qui a été réalisé en 2023

Les journées nationales de l'architecture se sont déroulées du vendredi 13 au dimanche 15 octobre 2023, avec pour thème « architecture et transition écologique ».

Le Parc a proposé et coordonné les visites de bâtiments publics et privés sur le territoire : une maison écologique bioclimatique à Morteau, une ancienne ferme comtoise restaurée et isolée avec des matériaux biosourcés au Bizot, ainsi que l'école de La Chenalotte, valorisée par son extension et sa rénovation énergétique. Les portes ouvertes du pôle enfance de Bonnétagé étaient également au programme.

Les visites ont valorisé des constructions du territoire qui s'inscrivent dans une démarche de conception écologique. Elles ont permis le partage d'expériences, de connaissances et de conseils entre les participants : mise en œuvre de matériaux biosourcés et locaux, systèmes de chauffage complémentaires et de récupération des eaux pluviales, réemploi de matériaux pour l'aménagement intérieur...

Les visites ont illustré qu'habitat et écologie peuvent être conciliés avec intelligence, qu'une architecture moins consommatrice en ressources et en énergie est tout à fait compatible avec la production de lieux de vie chaleureux, confortables et agréables à habiter.

# Architecture & paysages

# INFORMATION ET SENSIBILISATION À DESTINATION DES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION



**1.2.2** Mesure 6 Promouvoir une architecture de qualité, entre tradition et modernité



**Nom de la commission**  
Architecture et paysages



**Agent**  
Chloé Personeni



**Élu référent**  
Franck Villemain



**Publics cibles**  
Entreprise/société

## Contexte

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger est reconnu pour les caractéristiques et la qualité de son patrimoine architectural et paysager : les plus anciennes constructions présentes sur le territoire témoignent d'une intelligence constructive adaptée au contexte géographique local de moyenne montagne, tout en s'insérant harmonieusement dans le paysage.

Aujourd'hui, les nouvelles constructions du territoire sont le plus souvent déconnectées de leur réalité géographique et climatique : les formes, l'orientation du bâti et les matériaux employés nient le contexte d'implantation, et impactent fortement et négativement le paysage. L'architecture se standardise et peut alors produire des bâtiments inadaptés au territoire, tant d'un point de vue technique qu'esthétique.

La création du Parc fait émerger un nouveau projet de territoire à l'échelle de 94 communes, avec des objectifs définis par la Charte en matière d'aménagement, d'architecture et de paysage. Les acteurs de la construction (concepteurs, architectes, constructeurs, géomètres, entreprises de bâtiment...) ont la capacité de modifier fortement et durablement le territoire et son paysage.

## Ce qui a été réalisé en 2023

Une prise de contact a été initiée avec les acteurs de l'aménagement et de la construction au sein du Parc naturel régional du Doubs Horloger. En juillet 2023, une première rencontre a été organisée avec les promoteurs et constructeurs opérant sur le territoire. Cette réunion a permis d'informer sur la récente création du Parc, de ses objectifs et de ses actions, et d'initier une démarche de concertation entre les acteurs. Les échanges ont permis d'aborder collectivement les thématiques d'aménagement, d'urbanisme, d'architecture et de paysage au sein du territoire, et de mettre en commun les enjeux partagés entre les acteurs présents : besoin de cohérence entre les services, de communication et d'opérationnalité.

À la suite de cette réunion, à la demande des acteurs présents, la rédaction de fiches pour extraire les dispositions de la Charte en matière d'aménagement, de paysage et d'architecture a été amorcée en interne. La sollicitation des architectes, des concepteurs et des géomètres sur le territoire est prévue pour l'année 2024.



## Indicateurs d'évaluation

\* 1.2.1.B Nombre de journée d'information à destination des acteurs de la construction



## Chiffres clés

\* **1** réunion d'information organisée  
\* **9** entreprises de construction et de promotion représentées



# ACCOMPAGNER LA MAITRISE DE LA SIGNALÉTIQUE PUBLICITAIRE



## Indicateurs d'évaluation

\* 1.2.B Évolution de l'intégration des constructions récentes dans l'environnement naturel et urbain



## Chiffres clés

\* 1 réunion de formation aux élus dispensée par les services de l'Etat



1.3.1 Mesure 8 Pérenniser et promouvoir la qualité des paysages



**Nom de la commission**  
Architecture et paysages



**Agent**  
Chloé Personeni



**Élu référent**  
Franck Villemain



**Publics cibles**  
Élus, habitants

## Contexte

Concernant l'affichage publicitaire, les règles nationales diffèrent légèrement, que l'on soit ou non au sein d'un Parc naturel régional, notamment sur le fait que les publicités et pré-enseignes sont interdites en agglomération. L'affichage publicitaire dans un Parc naturel régional doit répondre aux obligations réglementaires décrites dans la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (loi dite Grenelle 2), et traduites dans le Code de l'environnement (art L 581-1 à L 581-45).

De fait, les Parcs sont attendus sur cette question, souvent traitée d'un point de vue paysager. La promotion des produits de terroir entre dans un cadre national particulier, qui mérite par exemple d'être explicité localement, notamment au regard du déploiement de la Marque Valeurs Parc.

L'affichage publicitaire sur le territoire n'est que très ponctuellement présent aux abords de certains bourgs, le long des routes principales. Néanmoins, on constate de nombreux affichages temporaires sur l'ensemble du Parc qui manquent de réglementation et d'harmonisation et altèrent périodiquement les axes de découverte.



## Ce qui a été réalisé en 2023

À compter du 4 septembre 2023, la publicité est prohibée au sein du Parc naturel régional du Doubs Horloger, et les affichages commerciaux ainsi que les enseignes sont soumis à des restrictions. De plus, en vertu de nouvelles réglementations, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le pouvoir de police de la publicité sera transféré des préfets aux maires ou aux présidents d'EPCI. Pour faciliter la compréhension de ces modifications réglementaires, une séance d'information a été organisée par le Parc, animée par les services de l'État, afin de clarifier leur mise en œuvre et leur impact sur la réglementation en vigueur. L'année 2024 sera dédiée à accompagner les élus dans la mise en place de ces règles.



# Urbanisme

# IDENTIFICATION DES FRICHES SUR LE TERRITOIRE DU PARC



## Indicateurs d'évaluation

\* 2.1.2.A Nombre de communes de l'armature territoriale ayant engagé des opérations de renouvellement urbain



## Chiffres clés

\* 1 réunion de lancement

\* 2 CoTech

\* 94 questionnaires transmis



2.1.1 Mesure 9 - Ménager le territoire par une urbanisation frugale



Nom de la commission  
Urbanisme



Agent  
Tania Jalocho



Élu référent  
Franck Villemain



Maitrise d'ouvrage  
Agence d'urbanisme  
Besançon centre  
Franche-Comté



Public cible  
Élus

## Contexte

La reconquête des friches représente aujourd'hui un enjeu d'aménagement majeur en réponse aux impératifs de maîtrise de l'étalement urbain, de préservation des terres agricoles et naturelles, des réservoirs de biodiversité et de revitalisation des centres urbains.

La reconversion de ce foncier déjà artificialisé contribue à la trajectoire du « Zéro artificialisation nette » fixée par le gouvernement dans le « Plan biodiversité » de 2018 puis inscrite dans le Code de l'urbanisme depuis 2021.

Au-delà de l'intérêt en termes de recyclage urbain, la reconversion des friches est un enjeu pour retrouver des espaces de développement et un nouveau dynamisme dans des bâtiments inoccupés.

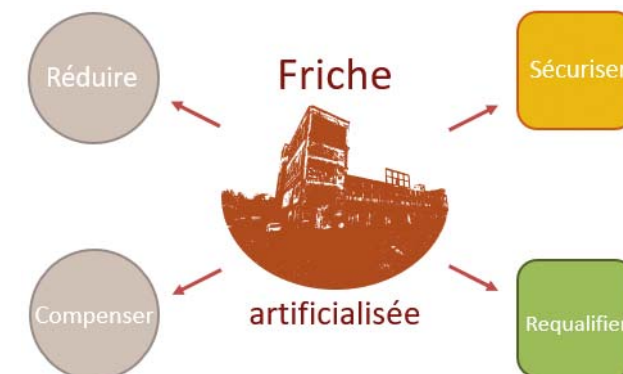
## Ce qui a été réalisé en 2023

Avec l'appui financier du fonds vert de l'Etat, l'Agence d'urbanisme Besançon Centre Franche-Comté (AUDAB) en partenariat avec le Parc naturel régional du Doubs Horloger, lancent une enquête d'identification des friches sur le territoire du Parc.

Financé à 80% par le « fonds vert ingénierie », une étude d'identification des friches sur le territoire du Parc a été déléguée à l'AUDAB. Cet outil « friche » a déjà été déployé par l'Agence d'urbanisme sur d'autres territoires. Première étape dans une démarche de requalification des friches, il permettra d'instaurer un dialogue avec les communes du Parc naturel régional sur ces thématiques.

L'année 2023 a été marquée par le lancement de la démarche, la définition de la méthodologie, la sensibilisation des Communautés de communes et l'envoi des questionnaires aux 94 communes du Parc.

Les questionnaires de recensement seront alors traités début 2024, pour géolocaliser toutes les friches du territoire. La seconde phase de ce diagnostic sera de proposer une reconversion potentielle pour les bâtiments identifiés. Le rendu de l'étude complète est prévu au cours de l'été 2024.



© AUDAB

Urbanisme

# OBSERVATOIRE DE LA CONSOMMATION D'ESPACE (OCDE)



## 2.1.1 Ménager le territoire par une urbanisation frugale



**Nom de la commission**  
Urbanisme



**Agent**  
Tania Jalocho



**Élu référent**  
Franck Villemain



**Partenaires**  
DDT et département du Doubs



**Public cible**  
Élus

### Contexte

La thématique du foncier est centrale dans les démarches d'aménagement. La ressource foncière pose question sur le département du Doubs, mais représente une tension supplémentaire sur le territoire du Parc.

Depuis une trentaine d'années, le rythme de « consommation » des espaces naturels et agricoles s'est progressivement déconnecté de l'évolution démographique, pour atteindre des niveaux qui apparaissent incompatibles avec un développement durable. La prise de conscience de cette réalité a notamment conduit à des évolutions législatives et réglementaires visant à gérer le sol de façon économe.

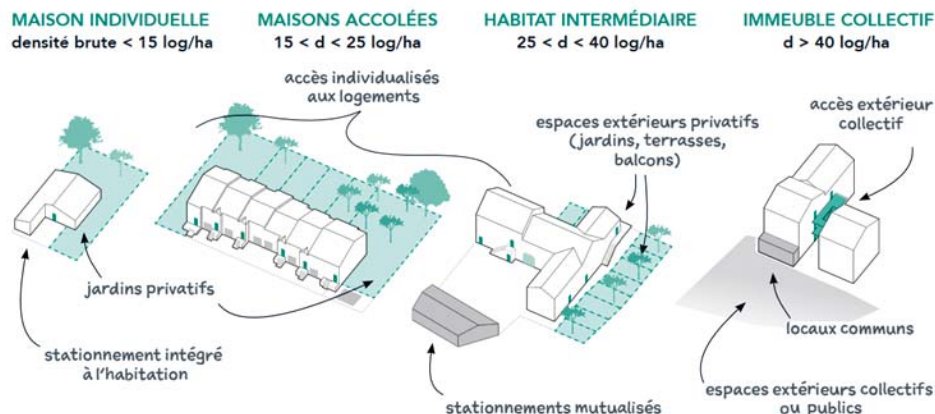
### Ce qui a été réalisé en 2023

Pour l'année 2023, un séminaire sur la thématique de la consommation foncière et de la Zéro Artificialisation Nette était initialement envisagé. Ce séminaire à destination des élus aurait dû avoir lieu à l'automne. Néanmoins, du fait de la sortie des différents décrets au cours de l'année, cette idée a été remise en question et il a été décidé de réaliser des fiches thématiques ayant pour sujet les éléments qui auraient été abordés dans le séminaire.

Quatre fiches ont été commencées en 2023 pour une publication courant 2024 :

- Gestion économe de l'espace dans le Doubs : quelle trajectoire de modération ?
- Pourquoi et comment élaborer une stratégie foncière au service de la sobriété foncière ?
- Pourquoi et comment réinvestir les espaces dégradés : quel devenir pour mes friches ?
- La sobriété foncière en pratique : des formes urbaines au service de la qualité de vie

Ces fiches seront ensuite validées en comité de pilotage et diffusées aux élus. Elles participeront à assurer la formation des élus sur ces thématiques.



### Indicateurs d'évaluation

\* 2.1.1 Ménager le territoire par une urbanisation frugale



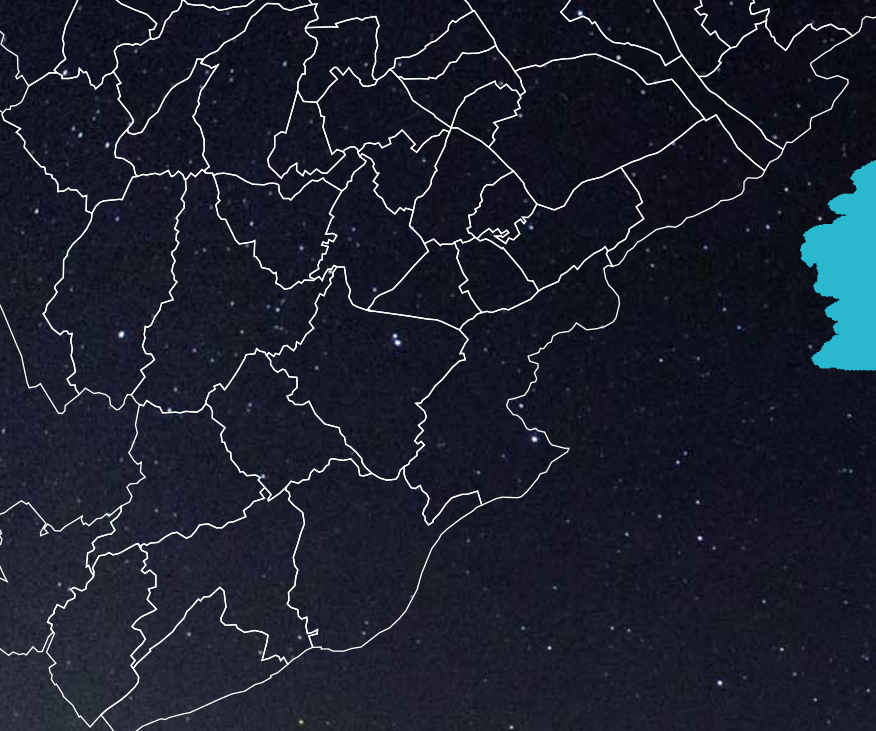
### Chiffres clés

\* 19 partenaires

\* 3 CoTech

\* 1 réunion de travail

# Transition énergétique



# MON TERRITOIRE EN TRANSITION : LE CLIMAT CHANGE ET NOUS ?



**2.2.3** Mesure 14 - Accentuer la résilience du territoire



**Nom de la commission**  
Transition énergétique



**Agent**  
Inès Maire-Amiot



**Élu référent**  
Cédric Bôle



**Partenaires**  
Région Bourgogne Franche-Comté,  
CPIE du Haut Doubs, commune de  
Pierrefontaine-les-Varans

**Maîtrise d'ouvrage**  
URCPIE



**Publics cibles**  
Élus, habitants, milieu éducatif

## Contexte



Le changement climatique touche nos territoires ruraux et pourtant la question des défis qu'elle suscite est peu abordée en milieu rural et au sein des conseils municipaux. Alors que le changement impacte déjà nos lieux de vie, les élus de petites communes peuvent parfois être absents du débat, démunis et peu outillés pour aborder ces thématiques.

L'URCPIE a proposé d'accompagner les élus municipaux désireux d'agir concrètement sur le changement climatique à l'échelle de leur territoire à travers une approche adaptée, pragmatique, innovante et proactive. Pour ce faire, à l'échelle régionale, l'URCPIE propose d'accompagner 6 communes rurales pour tester une démarche innovante. L'organisme souhaite positionner l'expérimentation sur le « très local » et adopter une démarche adaptée aux territoires accompagnés. Il s'agit de déployer une méthodologie qui permettra de :

- Impliquer l'équipe municipale, l'établissement scolaire de la commune, les habitants.
- Identifier et mettre en évidence les vulnérabilités et les ressources du territoire face aux évolutions climatiques à venir (facteurs géographiques, environnementaux et humains).
- Définir un plan d'actions vers la résilience du territoire en réponse à leurs problématiques locales.
- Faciliter la mise en mouvement du territoire en anticipant des espaces d'échanges, une dynamique de projet, une mobilisation de la population et notamment un lien avec l'école.

## Ce qui a été réalisé en 2023

Le Parc ayant des partenariats engagés avec le CPIE du Haut-Doubs a souhaité bénéficier de ce programme qui correspond à des besoins locaux.

Le projet a été validé pour la commune et l'école de Pierrefontaine-les-Varans. Les élus ont eu à cœur d'impliquer la population dès le début. C'est pourquoi le CPIE du Haut-Doubs et le Parc ont proposé d'adapter la méthode proposée en commençant la démarche par un forum citoyen. Celui-ci a eu lieu le 14 octobre et avait pour objectif de mobiliser des élus et des citoyens afin d'aborder le changement climatique et ses conséquences locales pour ensuite travailler sur les opportunités, les forces et les faiblesses du territoire. Cet événement a permis de mobiliser une petite trentaine de personnes et a permis de dégager et de partager un pré-diagnostic local et de motiver des personnes pour former un groupe de travail. Deux autres ateliers ont été organisés pour travailler sur des scénarios prospectifs de l'ADEME afin de questionner les chemins possibles pour répondre aux défis climatiques.

Enfin le dernier atelier de l'année a permis de valider les thématiques prioritaires ressorties lors des premiers échanges et de valider le fil conducteur qui est « Comment mieux coopérer pour transiter et comment utiliser la coopération pour la transition ? ». Les participants ont travaillé sur les thématiques prioritaires et ont dégagés des actions plus ou moins concrètes sur les mobilités douces, sur la formation des habitants aux enjeux de la transition, sur la production d'énergies renouvelables, sur la gouvernance ainsi que la communication. Un atelier a été organisé dans l'école primaire où les élèves travaillent également sur la coopération au cours de l'année.



## Indicateurs d'évaluation

\* 2.2.3.A Nombre d'actions de sensibilisation liées aux risques naturels et au changement climatique



## Chiffres clés

\* 1 forum  
citoyen organisé

\* 2 ateliers  
de travail

\* Plus de 20  
volontaires impliqués dans  
le groupe de travail



# UN CIEL ÉTOILÉ POUR LE DOUBS HORLOGER



## Indicateurs d'évaluation

- \* 1.1.2.A Élaboration d'une cartographie plus précise de la trame verte et bleue et de la trame noire du territoire
- \* 2.2.2.A Nombre d'actions de sensibilisation/partenariats en faveur de la réduction des consommations énergétiques dans les activités économiques
- \* 1.1.2.E Nombre de communes pratiquant l'extinction (total ou partiel) des éclairages



## Chiffres clés

Pour le concours photo

- \* **17** candidatures
- \* **35** photos
- \* **4** catégories et un prix coup de cœur
- \* **2** soirées d'observation des étoiles organisées avec le club Astro 400
- \* **Plus de 100** participants



- 2.2.1 Mesure 12 - Accroître la sobriété et l'efficacité énergétique du territoire



**Nom de la commission**  
Transition énergétique



**Agent**  
Inès Maire-Amiot



**Élu référent**  
Cédric Bôle



**Partenaires**  
PNR du Haut-Jura, Communauté de communes des Portes du Haut Doubs, Syndicat Mixte d'Énergies du Doubs (SYDED)



**Publics cibles**  
Élus, toute cible

## Contexte

L'éclairage public présente un enjeu en termes de maîtrise des consommations d'énergie et des dépenses pour les collectivités. Le coût moyen de l'éclairage public dans le département du Doubs est de 11,20€/hab/an. La dernière enquête nationale de l'ADEME indique qu'il représente 32% de la consommation d'électricité des collectivités en 2017 et 31% de leur facture. L'éclairage présente également un enjeu en termes de pollution lumineuse et de nuisances nocturnes pour la biodiversité. De nombreuses espèces sont affectées par le sur-éclairage des villes qui crée de véritables pièges et barrières écologiques pour la biodiversité. Le Parc du Doubs Horloger s'est saisi de cette problématique et a lancé une démarche depuis fin 2021 intitulée «Un ciel étoilé pour le Doubs Horloger» en trois axes: sensibiliser tous les acteurs aux enjeux de la pollution lumineuse, diagnostiquer cette pollution lumineuse et expérimenter l'extinction de l'éclairage public.

## Ce qui a été réalisé en 2023

En 2023, une étude sur la pollution lumineuse a été menée par le bureau d'étude «Restaure la nuit» dans le territoire du Parc, de la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs (CCPHD) et du Parc du Haut-Jura. L'étude a permis de catégoriser la pollution lumineuse sur la zone étudiée, les points noirs vis-à-vis des enjeux biodiversité et d'obtenir des recommandations techniques pour limiter la pression liée à la pollution lumineuse afin d'aller plus loin que la réglementation existante.

Le bureau d'étude, représenté par Nicolas Bessolaz a présenté les conclusions de son travail le 7 novembre pour les élus et le 28 novembre pour le grand public lors d'un temps fort sur le thème de la nuit. Cette soirée coorganisée avec la CCPHD a proposé un riche programme avec table ronde, présentation d'une exposition, surprises théâtralisées et remise des prix aux lauréats du concours photo «Au cœur de la nuit, quels regards?». Samuel Challéat, chercheur au CNRS et coordinateur de l'observatoire de l'environnement nocturne, était invité d'honneur.

Le concours photo, destiné aux amateurs, avait pour objectif d'explorer la perception de la population sur les multiples facettes du thème, et de valoriser les photographies sélectionnées à travers une exposition itinérante. Cette exposition est désormais disponible pour les communes engagées dans la lutte contre la pollution lumineuse, offrant ainsi une opportunité de sensibiliser les habitants.

# Transition énergétique

# WATTY À L'ÉCOLE



**4.2.2** Mesure 32 - Éduquer à l'environnement, au développement durable, au territoire



**Nom de la commission**  
Transition énergétique



**Agent**  
Inès Maire-Amiot



**Élu référent**  
Cédric Bôle



**Partenaires**  
ÉCO CO2 et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Haut-Doubs



**Public cible**  
Milieu éducatif

## Transition énergétique

32 \* Parc naturel régional du Doubs Horloger | Rapport d'activité 2023

### Contexte

« Watty à l'école » est le seul programme de sensibilisation à la transition écologique destiné aux enfants de l'école primaire, élu aux Certificats d'Économies d'Énergie et labellisé par le ministère de la Transition écologique. Créé par écoCO2, le programme représente depuis 2013: 356569 élèves de métropole et d'outre-mer sensibilisés au sein de 15106 classes réparties dans 4153 écoles. Il vise à informer et sensibiliser les enfants aux gestes écocitoyens en les rendant acteurs de la maîtrise d'énergie à la fois dans leur établissement scolaire, mais aussi au sein de leur foyer.



Voir la vidéo  
« Super Watty »



### Ce qui a été réalisé en 2023

L'année 2023 a été marquée par la fin du premier programme Watty 2022/2023 déployé dans 7 écoles pour 21 classes. Le programme s'est terminé avec le concours national pour lequel l'école de Grand'Combe-Châteleu a proposé une vidéo de « Super Watty ». Face aux retours très positifs des élèves, parents et enseignants des écoles, le Parc a relancé le programme pour l'année scolaire 2023/2024. La sélection des classes a été réalisée avec le CPIE du Haut-Doubs, animateur local du programme afin de proposer une continuité du travail engagé entre le CPIE et certaines écoles. Les classes sélectionnées sont: l'école des Barnolottins [La Chenalotte, Noël-Cerneux], l'école des Prés verts de Loray, l'école intercommunal du Luhier, l'école de la Reverotte de Pierrefontaine-les-Varans, le Groupe scolaire Privé Immaculée Conception du Russey, l'École élémentaire des Ecorces et celle de Charquemont.

Les premiers ateliers se sont très bien déroulés. Que ce soit sur le contenu adapté à chaque niveau de classe ou sur la manière de l'apporter, les retours des enseignants et des élèves sont tous positifs. La thématique abordée est pour toutes les classes une sensibilisation générale aux énergies et aux écogestes. Le thème du concours national 2024 est « Mon école s'engage pour la planète : Sur le chemin de l'écocitoyenneté avec Watty ! ».



### Indicateurs d'évaluation

\* 4.2.2.A Nombre et impact des actions de sensibilisation et d'éducation pour les différentes thématiques



### Chiffres clés

\* **270** élèves touchés pour le programme 2023/2024



# DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE SOLAIRE SUR LE TERRITOIRE DU DOUBS HORLOGER



## Indicateurs d'évaluation

\* 2.2.2.A Nombre d'actions de promotion des énergies renouvelables et de projets développés autres que l'hydraulique et le bois énergie.



## Chiffres clés

\* Objectifs régionaux : multiplier la production photovoltaïque par

**32** d'ici 2050

• Production actuelle du territoire = **4.5 GWh**

• Ordres de grandeur : **5 m<sup>2</sup>** de panneaux =

**1 Kw**

= **1 000 KWh**

par an de production d'électricité



2.2.2 Mesure 13 - Développer des énergies renouvelables et de récupération



Nom de la commission  
Transition énergétique



Agent  
Inès Maire-Amiot



Élu référent  
Cédric Bôle



Partenaires  
Communautés de communes du Pays de Sancey-Belleherbe, des Portes du Haut-Doubs, du Pays de Maïche, du Plateau du Russey et du Val de Morteau, Syndicat Mixte d'Énergies du Doubs



Public cible  
Élus

## Contexte

Pour rappel, le Parc, en cohérence avec les objectifs de la région Bourgogne-Franche-Comté inscrits dans le SRADDET, vise à devenir un territoire à énergie positive en priorisant le développement du solaire et le bois énergie. Pour poursuivre le travail débuté en 2022 sur la territorialisation des objectifs de la région du scénario TEPOS, en 2023, le Parc a travaillé sur l'étude du potentiel solaire et sur les possibilités de déployer une action collective pour massifier la solarisation des bâtiments publics.



## Ce qui a été réalisé en 2023

Le Parc a lancé une mission de stage de 6 mois réalisée par Vincent Trouche, dont l'objectif était de mesurer le potentiel solaire du territoire et plus particulièrement sur les bâtiments publics. Ces données seront diffusées en 2024 dans le cadre de la loi d'accélération des énergies renouvelables.

Il apparaît que le potentiel brut du territoire est important avec environ 166 GWh qui pourraient être produits. Si l'on prend uniquement les secteurs d'activités, environ 105 GWh pourraient être produits par le secteur agricole (59 GWh), industriel et tertiaire (23 GWh chacun). Ce chiffre ne prend pas en compte les contraintes de raccordement ou de structure de bâtiment. Si l'on regarde le premier critère, les bâtiments agricoles sont les plus éloignés des postes de raccordement et le potentiel se réduit de moitié en nombre de bâtiments raccordables.

Par ailleurs, le Parc a recensé 825 bâtiments publics dont 695 semblent être intéressants avec un potentiel de 14,5 MWh de puissance installable. Cela représenterait 13 GWh/an. Le raccordement de la puissance installable tombe à 6,7 MWh dans les conditions de raccordement actuel (mais qui peuvent évoluer dans le futur). La mission était ensuite de pouvoir travailler avec les acteurs locaux afin de proposer une éventuelle action collective pour accélérer la solarisation du patrimoine public. Des réflexions ont été engagées avec le SYDED et la fruitière à énergie et doivent être poursuivies début 2024.



# Mobilités



# PROGRAMME DE COVOITURAGE DE L'ARC-JURASSIEN



## Indicateurs d'évaluation

\* 2.2.4.C Évolution de la part modale sur le périmètre du Parc



## Chiffres clés

\* Économies annuelles par covoitureur :

**6500 km,**  
**2300 €**

[covoiturage régulier] et

**0.8 tonnes**  
de CO2 en moins

\* Projet financé à  
**80%**  
par le fonds vert



**2.2.4** Mesure 15 - Rationaliser les déplacements automobiles et améliorer l'accessibilité aux mobilités durables



**Nom de la commission**  
Mobilités



**Agent**  
Inès Maire-Amiot



**Élu référent**  
Cédric Bôle



**Publics cibles**  
Entreprise/société, habitants



## Partenaires

Arc jurassien.ch, le Parc naturel régional du Doubs Horloger, le Parc naturel régional du Haut-Jura, le Syndicat mixte du Pays du Haut-Doubs, la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs pour la partie française. Côte Suisse, les Cantons de Vaud et de Neuchâtel, l'Association de développement économique de la Vallée de Joux (ADAEV), l'Association de développement du Nord vaudois (ADNV), la Région des Montagnes neuchâtoises, l'Association Région Val-de-Travers (ARVT), la commune de Val-de-Ruz, la région Neuchâtel Littoral, Jura bernois. Bienne

## Contexte

Depuis 2010, le Pays Horloger s'engage dans la promotion du covoiturage au sein de l'Arc jurassien, répondant ainsi aux besoins de la mobilité transfrontalière. Avec plus de 40 000 frontaliers traversant quotidiennement la frontière, dont seulement 10% pratiquaient le covoiturage à l'époque du lancement du programme, une collaboration franco-suisse s'est développée pour mettre en place une politique de covoiturage. Malgré les défis rencontrés, le dispositif a permis de formaliser 70 aires de covoiturage. Le besoin de développer le covoiturage demeure crucial pour atténuer les impacts négatifs de la mobilité transfrontalière. Une nouvelle phase du programme implique la mobilisation de financement privé, avec une adhésion désormais payante pour les entreprises suisses, tout en offrant de nouvelles prestations. L'année 2023 devait servir de test pour ce dispositif élargi, avec un focus sur les entreprises suisses avant de lancer un programme pluriannuel.

## Ce qui a été réalisé en 2023

Pour l'année 2023, l'action avait pour objectifs de :

- Tester l'adhésion des entreprises pour ce dispositif ajusté
- Remobiliser certains partenaires qui se sont désengagés et en introduire de nouveaux
- Evaluer la viabilité du dispositif sur cette nouvelle proposition

L'objectif était d'atteindre une cinquantaine d'entreprises pour cette année en leur proposant les actions phares qui font leur preuve : challenge de covoiturage, support de communication clé en main, animations en entreprises, webinaires, mesure du potentiel de covoiturage, tout en proposant de nouvelles actions comme des auto-évaluations sur la mobilité ou encore la cagnotte pour le covoiturage. Fin 2023, 77 entreprises ont adhéré au dispositif ce qui représente 25 000 collaborateurs potentiellement touchés par le programme.

Aussi, dans le cadre de la dernière évaluation réalisée à l'hiver 2022/2023, une forte croissance du covoiturage a été relevée par rapport à 2018, essentiellement parmi les entreprises adhérentes au dispositif (de 23% à 36%). Les entreprises jugent le programme satisfaisant à 70%. Ceci est encourageant et a conforté les partenaires de poursuivre le programme pour maintenir l'animation et la communication. Côte France, un important travail devra être mené pour relancer une dynamique notamment grâce au retour d'expérience de l'Arc Jurassien.



# Mobilités

# PLAN DOUX HORLOGER



**2.2.4** Mesure 15 - Rationaliser les déplacements automobiles et améliorer l'accessibilité aux mobilités durables.



**Nom de la commission**  
Mobilités



**Agent**  
Alizée Betsch



**Élu référent**  
Cédric Bôle



**Partenaires**  
ADEME, département du Doubs, BL Evolution



**Publics cibles**  
Habitants, toute cible

## Mobilités

### Contexte

En mai 2022, l'écriture du Plan Doux Horloger a été lancée afin de choisir les actions à mener pour développer la pratique cyclable et piétonne. Un diagnostic a été réalisé, avec une enquête auprès des habitants ainsi que des analyses de données, des repérages sur le terrain par notre bureau d'études BL Evolution. Le diagnostic révèle que les axes routiers principaux sont particulièrement dangereux pour les cyclistes en raison de la vitesse, des fortes fréquentations à des heures de pointe et de la présence importante de poids lourds. Également, 1/4 des actifs travaillent dans leur commune et la moitié des écoliers habitent à moins de 20 minutes à vélo. Cependant, la part modale du vélo est de 0,3%. Il y a donc un fort potentiel pour le développement du vélo quotidien sur le territoire.

Pour la marche à pied, dans les communes plus importantes, la part modale de la marche à pied oscille entre 4 et 15%. Les priorités pour son développement seront donc l'accessibilité pour tous ainsi que le travail d'apaisement des centres-bourgs, via les aménagements cyclables. Une fois ce diagnostic posé, le travail sur la stratégie à adopter a commencé, avec l'appui des élus, techniciens et habitants du territoire, afin de pouvoir écrire le plan d'action à mener.

### Ce qui a été réalisé en 2023

En 2022, le travail sur la stratégie visant à accroître la part des cyclistes et des piétons a débuté, suivi d'une présentation et d'une approbation de la stratégie aux Communautés de communes en début d'année 2023. Ensuite, le plan d'action a été rédigé, incluant des réunions avec chaque centre-bourg centre pour définir les aménagements à réaliser. En mai 2023, le plan d'action a été validé, suivi de son adoption dans chaque conseil communautaire durant l'été. Le lancement de l'étude de faisabilité de la dorsale cyclable a également été lancé par le département du Doubs. Le 21 septembre 2023, lors de la semaine du challenge de la mobilité, le Plan Doux Horloger a été présenté et officiellement signé par toutes les parties prenantes, marquant le début de sa mise en œuvre. La fin d'année a été consacrée à la formation technique des élus et des techniciens aux aménagements cyclables, à la préparation et à l'organisation du plan d'action pour 2024.



### Indicateurs d'évaluation

- \* 2.2.4.A Nombre de plan et de démarche de mobilités actives impulsés par le Parc
- \* 2.2.4.B Évolution de la cyclabilité et marchabilité du territoire en offre de service et de linéaire créé
- \* 2.2.4.C Évolution de la part modale sur le périmètre du Parc



### Chiffres clés

- \* **70 réunions** avec les différents acteurs pour l'écriture du Plan Doux Horloger et sa mise en place, dont 6 temps avec les habitants
- \* **170 km** d'aménagements cyclables prévus
- \* **30 millions** d'euros d'investissement budgétés sur les 10 ans à venir

# FESTIVAL SANTÉ'VOUS BOUGER



## Indicateurs d'évaluation

- \* 2.2.4.A Nombre de plan et de démarche de mobilités actives impulsés par le Parc



## Chiffres clés

### Édition estivale

- \* **environ 70** habitants lors de la table-ronde au cinéma

- \* **220 élèves** le vendredi

- \* **environ 400** participants le samedi

- \* **8 km** de route fermée

### Édition hivernale

- \* **450 élèves** accueillis et sensibilisés



- \* 2.2.4 Mesure 15 - Rationaliser les déplacements automobiles et améliorer l'accessibilité aux mobilités durables



**Nom des commissions**  
Mobilités Santé



**Agents**  
Alizée Betsch  
Marie Nèzet



**Élus référents**  
Cédric Bôle  
Valérie Pagnot



## Partenaires

Addiction France, Association Santé Education Prévention sur les Territoires Franche-Comté/Bourgogne, Associations des parents d'élèves de Charquemont, BL Evolution, CA Handball Morteau, Caisse primaire d'assurance maladie de Doubs, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Haut-Doubs, Comité départemental du cyclisme du Doubs, CCPM, CCVM, Communauté professionnelle territoriale de la santé, Ecole VTT Morteau, ESAT de Morteau, Fédération française de cardiologie Franche-Comté, Football-Club Morteau-Montlebon, Gendarmerie nationale Maïche, Groupe d'entraide mutuelle comtois, Jeanne d'Arc Maïche, Kiné Forme et Santé, Maison Familiale Rurale des Deux Vals, Mutualité française comtoise, Nordic Val Walking, Promotion Santé Bourgogne-Franche-Comté, Recyclerie Re'bon, Rés'Ado Haut-Doubs, Réseau Sport Santé Bourgogne Franche-Comté, Runnycycles, SAS Colibirus, Ski Club Charquemont, Ski Club, Damprichard, Tic-Tac Maichoï, Ville de Maïche



## Publics cibles

Milieu éducatif, grand public



## Élément de contexte

Au moment de l'expérimentation de la fermeture de la route dans le bois des Rachots à Charquemont, des habitants ont fait remonter qu'il était difficile de parcourir les quelques mètres entre le parking et la table de pique-nique. Face aux problématiques de santé liées à la sédentarité, l'idée de créer un festival rappelant l'importance de bouger au quotidien pour sa santé en utilisant les mobilités actives, est née.

Une première édition a eu lieu pendant le mois de mai à vélo, sur la Communauté de communes du Pays de Maïche. Un pré-lancement sous forme de table ronde était organisé au cinéma de Maïche, avec pour intervenants plusieurs professionnels de santé et de mobilité. Puis dans la commune de Charquemont, une journée de festival était dédiée aux scolaires et une deuxième au grand public. Face au succès rencontré, une édition hivernale s'est tenue en décembre aux Fins : un jour était dédié aux écoles primaires et un second aux collégiens et aux étudiants de la MFR des Fins.

## Ce qui a été réalisé en 2023

Lors de l'édition estivale, les élèves des écoles environnantes ont participé à une multitude d'activités alliant santé et mobilité. Les thèmes abordés incluaient la connaissance du corps et son utilisation quotidienne, des conseils pour être plus actif, ainsi qu'un espace pour tester des activités physiques. Le 13 mai, une journée ouverte au grand public a proposé des dépistages médicaux, des démonstrations d'activité physique adaptée, des tests de vélos spéciaux et diverses animations sportives sur un parcours fermé à la circulation.

L'édition hivernale, concentrée sur deux jours en décembre, s'est axée sur les scolaires, avec la participation d'écoles locales et d'établissements d'enseignement secondaire. Les stands ont couvert des thématiques plus hivernales telles que la prévention des écrans, la nutrition adaptée, les équipements de cyclisme, la santé mentale et l'activité physique, ainsi que des activités sportives comme le football et le handball. Des ateliers pour gérer le stress et des stands sur le lien entre climat et mobilité ont également été proposés, ainsi qu'un parcours de vélo adapté à la saison.



# PROGRAMME MOBY : PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT À L'ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE



**2.2.4** Mesure 15 - Rationnaliser les déplacements automobiles et améliorer l'accessibilité aux mobilités durables.



**Nom de la commission**  
Mobilités



**Agent**  
Alizée Betsch



**Élu référent**  
Cédric Bôle



**Partenaires**  
EcoCo2 et CPIE du Haut-Doubs



**Public cible**  
Milieu éducatif

## Mobilités

### Élément de contexte

Le programme Moby a été lancé dans les collèges de Mont-Miroir (Maïche), René Perrot (Le Russey) et Jean-Claude Bouquet (Morteau et Villers-le-Lac) ainsi qu'au lycée Edgar Faure (Morteau) en septembre 2022. Le programme Moby a pour but de mettre en place des Plans de Déplacements Établissements Scolaires (PDES) afin de concevoir des actions favorisant l'écomobilité scolaire et réduisant l'empreinte carbone. Pour cela, une méthode nationale est établie par EcoCo2. Le programme est ensuite piloté par le CPIE du Haut-Doubs et le Parc naturel régional du Doubs Horloger, avec un financement des CEE, du Parc et des Communautés de communes.



### Ce qui a été réalisé en 2023

Des enquêtes de diagnostic ont été lancées en décembre auprès des parents d'élèves et du personnel des établissements scolaires pour connaître leurs habitudes de déplacements et identifier les freins à l'adoption d'une mobilité durable. À partir de ces enquêtes qui ont permis de récolter un grand nombre de données, les diagnostics pour chaque établissement ont pu être réalisés. Ils ont été complétés par des diagnostics marchants, réalisés avec les élèves et leurs parents afin de comprendre les points bloquants et connaître les zones dangereuses autour des établissements. Ces diagnostics ont ensuite été reportés à la commune, présentés aux établissements et pris en compte dans le Plan Doux Horloger. La rentrée des classes marque le passage au plan d'action. Après un temps de remise en route, les comités Moby se sont à nouveau réunis pour définir ensemble le plan d'action qui convient à partir du diagnostic de chaque établissement. L'objectif : définir ensemble des actions, notamment de sensibilisation pour mettre en place des animations (challenge mobilités actives, cours de vélo, fête autour de la mobilité, intervention dans les cours de géographie...) au cours de l'année 2024.



### Indicateurs d'évaluation

- \* 2.2.4.A Nombre de plan et de démarche de mobilités actives impulsés par le Parc
- \* 2.2.4.B Évolution de la cyclabilité et marchabilité du territoire en offre de service et de linéaire créé
- \* 2.2.4.C Évolution de la part modale sur le périmètre du Parc



### Chiffres clés

- \* **10** enquêtes menées
- \* **5** diagnostics réalisés, pour chacun des sites
- \* **3** diagnostics marchants réalisés
- \* **6** réunions effectuées avec les membres des comités Moby
- \* **3** collèges et **1** lycée engagés dans la démarche
- \* Près de **1650** collégiens et **1000** lycéens touchés par le programme Moby

eco CO<sub>2</sub>  
Donnons du sens à l'énergie





# Tourisme durable



# MARQUE VALEUR PARC



## 3.3.3 Mesure 28 - Consolider l'offre d'hébergements et mettre en réseau les acteurs du tourisme



**Nom de la commission**  
Économie et tourisme durable



**Agent**  
Sylvie Personeni



**Élu référent**  
Roland Martin



**Partenaire**  
Fédération des Parcs naturels régionaux



**Public cible**  
Secteur touristique

## Contexte

La marque Valeurs Parc est attribuée par les Parcs naturels régionaux sur la base d'une démarche contractuelle. Elle reconnaît et valorise les professionnels respectueux de la nature, de l'épanouissement humain et de l'économie locale. Cette marque englobe l'hébergement, la restauration, les activités, les produits locaux, l'artisanat et les séjours. Elle confère une valeur ajoutée en termes d'image et de respect de l'environnement. Les touristes, attachés à la qualité et aux valeurs environnementales vont choisir les labels ou marques garantissant une prestation fidèle à leurs exigences. Il est crucial de rapprocher les hébergeurs des attentes des clients et des enjeux environnementaux pour développer une offre adaptée et respectueuse des ressources locales. Dans un premier temps, le Parc naturel régional du Doubs Horloger a fait le choix de déployer la marque Valeurs Parc auprès des prestataires touristiques, hébergeurs ou restaurateurs des 94 communes membres. C'est ainsi qu'après validation des critères du référentiel tourisme par la Fédération des Parcs naturels régionaux, les premiers audits des candidats ont eu lieu.

## Ce qui a été réalisé en 2023

La démarche a débuté en novembre 2023 avec les premiers prestataires marqués « Valeurs Parc ». Cette initiative a impliqué plusieurs acteurs, notamment le vice-président en charge du tourisme, des élus locaux, des représentants de l'Office de tourisme et du CDT, ainsi que des chargés de mission tourisme. Les candidatures doivent être argumentées et conformes aux valeurs de la marque.

Des rencontres préalables ont eu lieu avec chaque candidat pour discuter de leurs motivations et envisager des améliorations. Les audits, informels et conviviaux, se déroulent sur les lieux des structures candidates, permettant aux propriétaires de partager leur passion et leur engagement. Les premiers lauréats incluent des chambres d'hôtes, des restaurants et une auberge, tous salués pour leur dévouement et leur attachement au territoire. L'attribution de la marque est une reconnaissance de leur travail et de leur engagement envers leur métier et leur territoire.



## Indicateurs d'évaluation

\* 3.3.3.A Nombre d'action à destination des hébergeurs et des porteurs de projet



## Chiffres clés

\* 7 candidatures déposées

\* 4 établissements marqués

\* 30 heures de travail par candidature

# CLASSEMENT GRAND SITE DES BASSINS ET DU SAUT DU DOUBS



## Indicateurs d'évaluation

\* 1.3.1.B Nombre de sites paysagers emblématiques préservés



## Chiffres clés

\* **2033**  
Labellisation des Bassins et du Saut du Doubs en Grand Site de France



**3.3.2** Concilier fréquentation et valorisation durable des sites touristiques et naturels



**Nom de la commission**  
Tourisme durable



**Agent**  
Elsa Diot



**Élu référent**  
Roland Martin



**Partenaires**  
Communauté de communes du Val de Morteau, DREAL et Villers le lac.



**Public cible**  
Toute cible

## Contexte

Les bassins et le Saut du Doubs sont des lieux emblématiques et un marqueur important de l'identité locale du Parc naturel régional du Doubs Horloger.

Ces patrimoines sont un facteur d'attractivité et leur valorisation constitue un levier fort du développement économique. Ils sont notamment le support d'une activité touristique importante. Les bassins et le Saut du Doubs, ont longtemps été classés Grand Site National.

Des démarches de classement Opération Grand Site de France ont plusieurs fois été engagées donnant lieu à des aménagements sans parvenir à la labellisation. Le Parc naturel régional du Doubs Horloger s'engage dans sa Charte à coordonner et poursuivre la labellisation du Saut du Doubs en Grand Site de France en partenariat avec l'État et la commune de Villers-Le-Lac.

## Ce qui a été réalisé en 2023

La phase initiale du projet a été cruciale pour établir des bases solides, débutant par une réunion de cadrage suivie d'une exploration sur le terrain. L'objectif était de définir clairement le périmètre du projet, les attentes et les priorités, tout en établissant une feuille de route initiale. Cette phase a permis d'aborder la vision globale du projet, les enjeux majeurs du site et les contraintes possibles. Par la suite, le benchmarking sur la gouvernance et la gestion des Grands Sites de France a été effectué, identifiant des sites comparables pour recueillir de meilleures pratiques. Les informations recueillies ont été intégrées dans la feuille de route, contribuant à affiner les approches stratégiques et à ajuster les attentes du projet. Ainsi, ces deux phases ont créé une base solide pour la planification et l'exécution futures, renforçant les chances de succès du projet dans son ensemble.



# Tourisme durable

# MARKETING TERRITORIAL : DESTINATION HORLOGÈRE



**3.3.1** Mesure 26 - Structurer une offre touristique de pleine nature en 4 saisons pour s'adapter aux changements climatiques



**Nom de la commission**  
Tourisme durable



**Agent**  
Elsa Diot



**Élu référent**  
Roland Martin



**Partenaires**  
Banque des territoires,  
Commissariat du massif  
du Jura, Luth Médiations



**Publics cibles**  
Secteur touristique,  
habitants, familles et  
itinérants



© Tanguy-Mercier

## Contexte

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger a mis en place une stratégie territoriale de développement touristique au travers d'un contrat de station. Le territoire souhaite maintenant le décliner en positionnement marketing qui fasse ressortir les points forts et différenciants du territoire.

Le Parc du Doubs Horloger porte dans son nom un marqueur identitaire fort du territoire : l'horlogerie. Les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art ont été inscrits par l'UNESCO sur la liste représentative du Patrimoine Immatériel de l'Humanité en 2020. Le territoire conduit une étude pilotée par le cabinet Luth Médiations afin de mettre en avant les savoir-faire locaux et notamment horlogers, les valoriser à travers un tourisme expérientiel autour de ce marqueur identitaire avec des préconisations concrètes et une communication pertinente. L'objectif de cette action est de faire ressortir une identité et se doter d'un plan marketing qui met en valeur les démarches d'excellence engagées par le Parc naturel régional du Doubs Horloger en s'appuyant sur l'exemplarité de la destination.

## Ce qui a été réalisé en 2023

La première phase de l'étude consistait en un inventaire approfondi des fonds documentaires relatifs aux savoir-faire horlogers. Cette étape a été menée avec succès, résultant en une synthèse bibliographique dense et diversifiée, divisée en cinq chapitres thématiques. L'approche méthodique reposait sur une analyse croisée de documents provenant d'une base documentaire fournie par le Parc.

La deuxième phase a consisté en un diagnostic approfondi de l'existant, suivi d'une réflexion stratégique pour la mise en tourisme du territoire horloger. L'atelier participatif, organisé en plusieurs phases, a débuté par une cartographie participative analysant l'offre existante de valorisation des savoir-faire. Cette étape a permis d'identifier les liens entre les différents sites, créant ainsi une base solide pour les actions à venir. Des offres de découverte ont été prototypées, adaptées à différents segments de touristes, pour maximiser l'impact de la mise en tourisme. Une délégation du Parc naturel régional du Doubs Horloger s'est rendue chez les voisins suisses lors d'un Educ'Tour au Locle et à la Chaux de Fonds. Cette immersion a permis d'identifier les clés de réussite pour la mise en tourisme des savoir-faire horlogers, enrichissant ainsi le processus de réflexion.

La dernière phase du projet s'est concentrée sur les recommandations et le plan d'action visant à créer une identité horlogère appropriable par les acteurs locaux.



## Indicateurs d'évaluation

\* 3.3.B Évolution de la fréquentation des sites touristiques emblématiques



## Chiffres clés

\* **1 Educ'tour**  
au Locle et à la Chaux de  
Fonds

\* **19 propositions d'actions**

# PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FABRIQUE DES TRANSITIONS « TERRITOIRE PILOTE » DANS LE CADRE DU PLAN AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE



## Indicateurs d'évaluation

\* 4.2.1.A Niveau de mobilisation citoyenne



## Chiffres clés

\* 1 restitution publique

\* 8 sessions de webinaire de tronc commun



**3.3.1** Mesure 26 - Structurer une offre touristique de pleine nature en 4 saisons pour s'adapter aux changements climatiques



**Nom de la commission**  
Tourisme durable



**Agent**  
Elsa Diot



**Élu référent**  
Roland Martin



**Partenaires**  
Banque des territoires, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, Fabrique des Transitions



**Publics cibles**  
Élus, secteur touristique, habitants, toute cible

## Contexte

Parmi les 62 territoires lauréats du Plan Avenir Montagnes Ingénierie, le Parc a candidaté et a été retenu pour faire partie des 9 territoires pilotes. Ainsi, le Parc naturel régional du Doubs Horloger bénéficie d'un accompagnement spécifique pour les élus en partenariat avec La Fabrique des Transitions et ses alliés. Parce que la transition va au-delà de la simple question technique, elle représente un défi complexe et systémique qui nécessite un changement de modèle, de postures et d'imaginaires. En ce sens, la Fabrique des Transitions travaille sur le développement d'une ingénierie de la conduite du changement systémique.

## Ce qui a été réalisé en 2023

La première phase a consisté en des webinaires visant à établir une base commune pour les parties prenantes du projet. Ces sessions ont permis de développer une culture commune autour de l'ingénierie et de la gestion du changement systémique en montagne. La Fabrique des Transitions a conduit une série d'entretiens sur deux jours afin d'établir un diagnostic sensible du territoire. Les recommandations formulées mettent l'accent sur la gouvernance du PNR au service du projet de territoire, l'importance des ressources vitales partagées, et la nécessité de renforcer le lien social au sein du territoire.

La coopération entre le PNR et les EPCI doit se centrer sur les paysages et les ressources naturelles, avec des actions concrètes telles que la mise en œuvre du Plan Alimentaire Territorial et l'implication citoyenne autour de la question de l'eau. Une autre orientation concerne le développement de politiques culturelles en lien avec l'accueil des nouveaux habitants et la jeunesse. Les recommandations suggèrent de choisir des objets concrets pour faciliter l'intégration des nouvelles populations et de travailler sur le lien entre les pôles urbains et les espaces ruraux.

La phase actuelle du projet se concentre sur la mise en œuvre d'un projet test autour d'une question centrale : « Comment favoriser l'appropriation individuelle et collective du Parc par les habitants du territoire en les intégrant dans une démarche participative de création d'un outil promouvant la compréhension, l'engagement et la valorisation des valeurs du territoire autour des enjeux identifiés ? »



## Tourisme durable

# Culture et patrimoine



# ARC HORLOGER 2



## Indicateurs d'évaluation

\* 1.2.3.B Nombre d'actions et de formations réalisées favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels

\* 1.2.3.C Nombre de partenariats réalisés avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherches



1.2.3 Mesure 7 - Protéger et transmettre les savoir-faire locaux



Nom de la commission  
Culture et patrimoine



Agents  
Yannick Nancy  
Lola Copin



Élu référent  
Anthony Cuenot



Partenaires  
ArcJurassien.ch, Grand Besançon Métropole



Publics cibles  
Associations, entreprises/sociétés, milieu éducatif

## Contexte

En décembre 2020, les «savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art» ont été inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO. À la suite de cette reconnaissance, l'arcjurassien.ch et Grand Besançon Métropole ont initié le projet Interreg Arc Horloger pour coordonner et perpétuer la transmission et la promotion des savoir-faire emblématiques de l'Arc jurassien franco-suisse. Les objectifs principaux incluent la création d'une structure de coordination et de gestion pour cette inscription, le soutien des détenteurs de savoir-faire dans la transmission de leurs pratiques, souvent séculaires, et la mise en œuvre des premières mesures de communication et de préservation des savoir-faire à travers des outils tels qu'un site internet, une participation à des événements, des plaquettes et l'utilisation des réseaux sociaux.



## Ce qui a été réalisé en 2023

En 2023, le Parc naturel régional du Doubs Horloger a joué un rôle actif dans l'organisation du troisième forum de la formation. Le 15 décembre, près d'une centaine de professionnels de l'horlogerie de l'arc jurassien franco-suisse, notamment des formateurs, des artisans horlogers, des représentants de manufactures, de musées et d'associations, se sont rassemblés à Morteau pour une journée d'échanges fructueux au Lycée Edgar Faure. Depuis 2021, le forum d'Arc Horloger se tient annuellement, alternant entre la France et la Suisse. Son objectif principal est de favoriser le dialogue entre les acteurs de la formation, le secteur professionnel et les autorités publiques afin d'identifier ensemble les besoins en formation dans un domaine où le recrutement rencontre des difficultés. De plus, l'équipe du Parc travaille actuellement sur une étude préliminaire en vue de la création d'un observatoire des savoir-faire. Enfin, pour la période 2023-2025, Arc Horloger vise à poursuivre le développement de divers projets tels que la création d'un annuaire recensant les détenteurs de savoir-faire.



# Culture et patrimoine



# Communication





# NOUVEAU SITE INTERNET



**4.2** Mesure 11 - Partager et éduquer aux valeurs du territoire



**Nom de la commission**  
Communication



**Agent**  
Océane Vincent



**Élu référent**  
Denis Leroux



**Partenaire**  
Région Bourgogne  
Franche-Comté



**Publics cibles**  
Élus, toute cible

## Contexte

Le PETR du Pays Horloger, porteur de la démarche de création du Parc naturel régional du Doubs Horloger, disposait de son propre site internet depuis plusieurs années déjà. Ce site internet est devenu obsolète et ne répondait pas aux attentes du Parc en termes de fonctionnalités, de graphisme et d'ergonomie. Ainsi, la création d'un nouveau site internet est une étape clé puisqu'il constitue le point central de la stratégie de communication numérique du Parc.

Après lancement d'un marché public, l'agence YATA, spécialisée dans l'écoconception web, a été retenue en décembre 2023. La région Bourgogne-Franche-Comté a soutenu financièrement l'intégralité de l'action.



[www.parcdoubshorloger.fr](http://www.parcdoubshorloger.fr)



## Ce qui a été réalisé en 2023

L'agence YATA a respecté l'ensemble des fonctionnalités attendues pour le développement du nouveau site internet du Parc naturel régional du Doubs Horloger. Ce dernier est doté d'un design et d'une interface attrayante, claire et visible en cohérence avec la charte graphique du Parc du Doubs Horloger et celle des Parcs naturels régionaux. Il permet de valoriser le territoire, ses patrimoines, ses spécificités et ses fragilités, ainsi que les actions portées par mission thématique. La diversité des fonctionnalités existantes permet de valoriser au mieux chaque contenu : brochures, « Foire aux questions », témoignages, vidéos, moteur de recherche, audios, formulaires, trombinoscope, espace presse, inscription à la newsletter, icônes personnalisées, etc.

Ce site est écoconçu, c'est-à-dire qu'il tend à réduire son impact environnemental de par son architecture, ses fonctionnalités peu énergivores, l'optimisation des contenus avec une compression automatique des fichiers ainsi qu'un hébergeur vert, situé à Grenoble et fonctionnant à 100% par des énergies renouvelables. En tant que Parc naturel régional, il paraissait évident de privilégier l'écoconception qui s'inscrit en totale adéquation avec les valeurs portées par la structure.

Un extranet dédié aux élus, agents et membres du Conseil Scientifique a également été développé. Cet outil vise à faciliter l'organisation des élus et propose de classer différents dossiers et ressources par mission thématique. Il existe un système de sondage, un calendrier récapitulatif des différents événements institutionnels et grand public. En fonction des besoins, cet outil pourra évoluer au fil des années.



## Communication

# GRAINES DE RIVIÈRES SAUVAGES



## 4.2 Mesure 11 - Partager et éduquer aux valeurs du territoire



### Nom de la commission Communication



### Agents Océane Vincent Maxime Delavelle



### Élu référent Denis Leroux



### Partenaires Région Bourgogne Franche-Comté, EPAGE Doubs Dessoubre



### Publics cibles Élus, milieu éducatif, toute cible

## Communication

### Contexte

Depuis la labélisation «Rivière Sauvage» de la Reverotte en juin 2022, co-portée par l'EPAGE Doubs Dessoubre, le département du Doubs et le Parc naturel régional du Doubs Horloger, les établissements scolaires volontaires situés sur son bassin versant peuvent bénéficier du dispositif pédagogique «Graines de Rivières Sauvages». Ce dernier met l'accent sur une approche pluridisciplinaire, alliant l'art et les sciences, autour d'un thème commun à toutes les rivières sauvages de France. Cette année, trois classes de 5<sup>ème</sup> du collège de Pierrefontaine-les-Varans y ont participé, avec pour thème «L'écriture dans la nature». En parallèle, le Parc a bénéficié d'une subvention de la région Bourgogne-Franche-Comté afin de réaliser une ou plusieurs vidéos valorisant l'obtention de ce rare et précieux label puisqu'il n'en existe que 33 sur l'ensemble de l'Hexagone. Bastien Fournier, vidéaste de la région et spécialiste des milieux aquatiques, a été sélectionné.



© Bastien Fournier



© Tanguy Mercier

### Ce qui a été réalisé en 2023

Tout au long de l'année, les collégiens ont préparé un spectacle de danse sur le thème de l'eau. Une journée en extérieur, au bord d'un affluent de la Reverotte, était animée par des agents de l'EPAGE Doubs Dessoubre afin de comprendre la richesse et la fragilité de ce milieu. Puis les élèves ont réalisé des œuvres en Land'Art avec prise de photographies, qui ont in fine, été intégrées à une exposition commune à toutes les rivières sauvages de France.

Concernant le projet vidéo, les témoignages des acteurs locaux qui ont œuvré pour l'obtention du label et des ambassadeurs de La Reverotte, attachés à ce site naturel d'exception ont été recueillis. Des plans de nature (drone, subaquatique, flore/faune et paysages) ont également été intégrés. Ce travail de plusieurs mois aura permis la réalisation d'une vidéo de 5 minutes et 33 secondes, reprenant les moments forts de chaque interview. Les capsules, sont quant à elles d'une durée de 2 à 3 minutes, un format idéal pour les réseaux sociaux. L'ensemble du travail réalisé a été présenté à l'occasion d'une fête de fin d'année dédiée aux élus, élèves, parents et personnel du collège de Pierrefontaine-les-Varans.

La plus-value et l'originalité du projet se retrouvent également dans la multiplicité des approches pour transmettre des messages et notamment l'accent sur le volet artistique, qui confère aux vidéos beaucoup d'émotion et d'authenticité.



Voir la vidéo  
sur la Reverotte



### Indicateurs d'évaluation

\* 4.2.2.A Nombre et impact des actions de sensibilisation et d'éducation pour les différentes thématiques



### Chiffres clés

- \* 1 vidéo générale
- \* 7 capsules vidéo
- \* 3 classes de 5<sup>ème</sup> participantes

### Témoignages

- Denis Leroux, président du Parc
- Jérémy Pourreau, chargé de mission GEMAPI à l'EPAGE Doubs Dessoubre
- Evelyne Poix, professeure de musique au collège de Pierrefontaine-les-Varans
- Tony Pittet, pêcheur local
- Baptiste Grandmougin, cuisiner à l'hôtel-restaurant de Gigot
- Maxime Delavelle & Océane Vincent, chargés de mission au Parc naturel régional du Doubs Horloger

# COMMUNICATION GÉNÉRALE

La communication tient un rôle essentiel et transversal dans la valorisation et la diffusion des actions initiées par le Parc naturel régional du Doubs Horloger, indispensable pour favoriser l'adhésion et l'appropriation de «l'outil Parc» par le plus grand nombre.

## Les outils qui perdurent...

- «L'Info Parc», un rendez-vous mensuel qui met en lumière trois sujets d'actualité succinctement présentés au format A4 et largement relayée au sein des bulletins municipaux et intercommunaux de nos membres.
- L'agenda du mois, qui regroupe les animations et réunions publiques du Parc naturel régional du Doubs Horloger.

## Réseaux sociaux

Depuis la création du Parc, les réseaux sociaux ont été particulièrement alimentés. Une stratégie qui se montre payante, avec un taux d'engagement et d'interaction qui ne cesse de croître. Notre ancien site internet ne laissant que peu de place pour un contenu créatif et dynamique, la chargée de communication s'est particulièrement concentrée sur nos comptes Facebook, LinkedIn et Instagram.

 **Instagram**  
1643 abonnés (↗ de 131,08 %)

 **LinkedIn**  
1200 abonnés (↗ de 68,78 %)

 **Facebook**  
2480 abonnés (↗ de 30,53 %)

Les actualités sont régulièrement relayées (événements à venir, retour en images, projets menés, etc). De petites campagnes de communication ont également été élaborées, telles qu'une présentation régulière des agents du Parc et de leurs missions thématiques. Un moyen «d'humaniser» l'institution Parc tout en acculturant le public au rôle et à la plus-value de la structure.



## Relations médias

Les relations avec les journalistes sont très régulièrement entretenues pour favoriser l'écho médiatique des sujets traités par le Parc. La valorisation des actions via les médias est un travail quotidien d'informations et de contacts auprès des journalistes : invitation et rédaction de communiqué / dossier de presse.

Des articles paraissent très fréquemment dans la presse locale (Est Républicain, Hebdo25, C'est-à-Dire), mais aussi à l'échelle nationale (Les Echos). Plusieurs interviews ont été données auprès de radios dont les studios se trouvent sur le territoire du Parc (P'tit Gibus et RCV du Pays Horloger). Enfin, des reportages télévisés ont été tournés par France 3 Franche-Comté.



# Communication

# COMMUNICATION GÉNÉRALE

## Guide et exposition des 4 PNR de la région BFC

Portés par la région Bourgogne-Franche-Comté, deux outils ont été élaborés en partenariat avec les quatre Parcs naturels régionaux : Ballon des Vosges, Morvan, Haut-Jura et Doubs Horloger.

- Une exposition intitulée : « Les Parcs naturels régionaux, des richesses patrimoniales et des actions inspirantes ». Cette dernière met à l'honneur les capacités d'innovation, d'expérimentation et de transition des Parcs, dans des domaines variés tels que la préservation et la valorisation des patrimoines, l'adaptation au changement climatique, le développement durable, l'éducation à l'environnement et la culture. L'exposition a été inaugurée le vendredi 15 décembre 2023, à l'hôtel de région de Dijon, lors de la dernière assemblée plénière de l'année.
- Un guide des élus d'une vingtaine de pages qui présente les missions, méthodes et spécificités des Parcs de Bourgogne-Franche-Comté. À travers des exemples concrets, ce document illustre les actions menées grâce au soutien de la région.



## Évènementiel

Outre le festival « Santé'vous bouger », qui était l'évènement phare de cette année 2023 pour le Parc, agents et élus se mobilisent pour participer à de nombreuses manifestations locales organisées par nos partenaires. Quelques exemples :

### Jeudi 19 janvier

Conférence sur la gelinotte des bois organisée par la MFR des Fins et le Groupe Tétras Jura

### Dimanche 29 janvier

Fête Nordique du Doubs à la Combe Saint-Pierre et au Meix Musy, organisée par l'Espace Nordique Jurassien

### Samedi 4 mars

Nuit de la chouette à Charmoille, organisée par la LPO groupe local Sancey-Belleherbe

### Vendredi 17 mars

Conférence reptiles et amphibiens à Damprichard, organisée par les Gazouillis du Plateau et la LPO BFC

### Samedi 3 juin

Journée du développement durable à Morteau, organisée par la ville et le village du réemploi (Territoire de Morteau et du Russey)

### Samedi 3 juin

Évènement « Chercheurs à la ferme », à Damprichard organisé par le service Sciences, Arts et Culture de l'Université de Franche-Comté

### Dimanche 4 juin

Fête de la nature, au Val de Consolation

### Mardi 6 juin

Journée internationale du lynx, à Maïche en partenariat avec les Gazouillis du Plateau

### Vendredi 21 juillet

Sortie Espèces Exotiques Envahissantes Végétales co-animée avec l'EPAGE Doubs Dessoubre dans le cadre de l'évènement « Patrimoines communs », organisé par le département du Doubs

### Samedi 26 août

Nuit de la chauve-souris à Bretonvillers, organisée par la LPO groupe local Sancey-Belleherbe en partenariat avec l'EPAGE Doubs Dessoubre et le Parc naturel régional du Doubs Horloger

### Du 15 au 17 septembre

Festival « De Maïche avec la nature », organisé par l'association Focus Nature Haut-Doubs

# COMMUNICATION GÉNÉRALE



## Communication

# Le concours photo "Au cœur de la nuit : quels regards?" livre son verdict

Dans le but de sensibiliser aux pollutions lumineuses, un concours photo était organisé dans 94 communes. Les résultats ont été dévoilés au cours d'une soirée durant laquelle avait lieu une table ronde pour débattre de ce sujet.



Noël Jeannot a pu admirer la photo de Thierry Morel "Des lumières dans la nuit".

Organisé du 4 juin au 15 octobre dernier par le Parc Naturel Haut-Doubs Horloger et la communauté de communes des Portes du Haut-Doubs, un concours de photo destiné aux amateurs des 94 communes du secteur et intitulé "Au cœur de la nuit : quels regards ?" a fait des heureux. Ce thème aux multiples facettes avait pour objectif de sensibiliser aux enjeux de la pollution lumineuse et à ses impacts sur la biodiversité, la santé et la qualité du ciel nocturne.

Ce mardi 28 novembre au cours d'une soirée consacrée aux pollutions lumineuses la liste des gagnants a été dévoilée. Thomas Prat est le gagnant dans la catégorie : faune nocturne (regard sur le vivant) avec une photo de blaureau, Nicolas Groffard dans celle des paysages nocturnes (regard sur notre territoire) avec un cliché nommé "Ma loge en plaine de Dampkirch". Thierry Morel est le premier de la caté-

gorie pollution lumineuse (regard sur nos impacts) avec la photo "Des lumières dans la nuit" et Noël Jeannot remporte le prix spécial avec une photo de hibou grand-duc. Parmi les récompenses on peut noter des journées de formation en compagnie de Fabien Gréban, photographe animalier professionnel. Les participants de la soirée ont pu aussi apprécier la qualité et les enseignements de la table ronde animée sur les mêmes thèmes par Samuel Urbanisme

## Le Parc régional au chevet des entrées de villes et de villages

Le Parc naturel régional (PNR) Doubs Horloger vient de publier un guide de conseils pour l'aménagement et la valorisation des entrées de ville et de village situés sur son territoire. Éclairages sur cet outil de sensibilisation à destination des élus.



Les chauves-souris du Dessoubre captées par la Batbox

Organisée par le PNR, avec le Parc naturel régional Doubs Horloger et l'Agence Doubs Développement, la nuit de la chauve-souris a permis aux participants d'en apprendre plus sur les mammifères en présence sur cet animal protégé. Équipe Fabrice Billaud, coordinateur d'Orchamps, le groupe s'est réuni autour de quelques questions.

Utiliser les points noirs que créent et sur les six communes situées 377, explique Chloé Personeni en présentant le premier guide en matière de planification pour le PNR de Doubs Horloger. Les échanges avec les habitants des communes concernées. Ce travail a été initié en 2019 à Saint-Hippolyte et Bonnaparte avant de s'étendre en 2021 à Mâlain et au Buisson pour déboucher sur un projet de loi de la R.D. 437. À savoir : Saint-Hippolyte, Mâlain, Bonnaparte, le Buisson, le PNR Doubs Horloger. Pour établir un diagnostic et des recommandations, l'étude s'est appuyée sur plusieurs points régionaux et nationaux dans les Pyrénées. L'exercice combine l'analyse de photographies et

**Le souci agroécologique des producteurs de lait**  
Rapporté aux enjeux de l'agriculture, au changement climatique, à l'agriculture biologique, au respect de l'environnement et au bien-être animal, les producteurs de lait ont développé des pratiques agroécologiques.



Le festival "Santé vous bouger", l'événement de l'année pour le Parc naturel régional Doubs Horloger

**Le festival "Santé vous bouger", l'événement de l'année pour le Parc naturel régional Doubs Horloger**  
Le 14 septembre 2023, le Parc naturel régional Doubs Horloger a organisé le festival "Santé vous bouger". Cet événement a permis de sensibiliser le public aux enjeux de la santé et du bien-être animal.



Forêt pédagogique, les élèves de l'école de Montandouze utilisent l'art pour défendre la nature

## La commune adhère au programme Forêt pédagogique



Des élèves d'école utilisent l'art pour défendre la nature

L'école de Montandouze a rejoint le programme Forêt pédagogique. Les élèves de l'école ont participé à une activité artistique pour défendre la nature. L'objectif de cette opération est d'initier les jeunes citoyens à la gestion durable des forêts.



Les premiers lauréats de Valeurs Parc dans le Doubs Horloger

Valeurs Parc est la marque collective de 58 Parcs naturels régionaux. Celui du Doubs Horloger en a déposé dans un premier temps auprès des prestataires touristiques, hébergeurs ou restaurateurs.

## "Poussières et agriculture : comment protéger sa santé ?"

Le Parc naturel Régional (PNR) du Doubs Horloger, la Mutualité Sociale Agricole (M.S.A.) et l'Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires (A.S.E.P.T.) lancent une campagne d'information.

En Franche-Comté, 8 à 12 % des 5 200 actifs de la filière d'élevage bovin contractent chaque année une maladie respiratoire en lien avec leur activité. "Les hivers sont longs et humides, et il y a beaucoup de campagnols qui mettent de la terre dans la paille et la contamination", constate Emmanuel Faivre, président de l'ASEPT.



Jérôme Cressier et Elie Lhomme dans leur bâtiment de Bonnaparte. On distingue un plafond distribué en paille traité

Plus on fauche court, plus on ramène de terre qui produit une quantité d'eau résiduelle importante pendant le séchage. Le R.E.P.R.A.N. (Réseau de Pathologies Respiratoires Agricoles) recense 4 types de maladies : pneumopathies hypersensitives, asthme, bronchite chronique et bronchopneumopathies. "La paille, le foin et les farines représentent 90 % des expositions professionnelles chez les éleveurs laitiers", précise Jean-Michel Lorret, médecin du travail de l'organisme. "Le foin est récolté, niché et engrangé sous moisissures. C'est pendant la phase de stockage que celles-ci se développent". Dans 90 % des cas, l'origine des maladies est cette moisissure qui produit des spores se déposant dans les alvéoles au plus profond des poumons. "Notre but est d'arriver à déconstruire les idées reçues, d'aider ceux qui sont déjà malades à retrouver de travailler et de faire en sorte que les autres ne le deviennent pas", ajoute le président. "Nous considérons qu'il est normal, lorsqu'on travaille dans une ferme, de laisser d'être contaminé... Ce n'est pas comme la coupe et les bêtes, ça ne fait pas partie du job", déplore-t-il. Les symptômes apparaissent en hiver et ont tendance à se réduire dès le printemps venu. Certains passent 10 ans sans en parler, mais d'autres en amène la maladie laisse des traces et

l'essoufflement s'installe. En conséquence ces pathologies, qui touchent majoritairement les hommes, ne sont détectées qu'entre 45 et 55 ans. Parfois quelques petits changements peuvent pointer l'utilisation systématique d'un ventilateur dédié, chez nos voisins suisses, est une solution efficace. Ils se changent systématiquement avant de rentrer chez soi en évitant de transporter des éléments polluants dans leur lieu de vie, nombre d'entre eux alimentent jusqu'à 200 kg de foin dans une machine à laver. Le port du masque est également recommandé ainsi qu'une réflexion sur ses propres pratiques professionnelles (fauche, fanage, récolte, stockage et distribution). "Nous avons pu inverser au niveau du physique (sans articulations, dos...) et par conséquent à celui de la contamination par des poussières", ajoute Elie Lhomme.

Outre ces avantages sanitaires non négligeables, cette machine permet d'optimiser l'alimentation et qualitativement et réduire l'utilisation du tract pour le transport des balles foin dans l'étable, induisant moins de pollution en cas d'échappement. Le monde agricole fait donc face à un vrai problème professionnel, nécessitant la formation des hospitaliers, médecins traitants et spécialistes. ■



La machine de dépolluissage avec son système de distribution.

## Le Gae du Grand Frêne remporte le concours des pratiques agroécologiques, catégorie "Prairies et parcours"

Le parc aux Fontaines du Doubs Horloger a été le théâtre d'une remise de prix. Celle du concours des pratiques agroécologiques, en catégorie "Prairies et parcours". Le but est de répondre aux enjeux de l'agriculture et du changement climatique.

**Une enquête en vue de l'élaboration d'une carte sensible du territoire du PNR**



Le Parc naturel régional Doubs Horloger a été le théâtre d'une remise de prix. Celle du concours des pratiques agroécologiques, en catégorie "Prairies et parcours". Le but est de répondre aux enjeux de l'agriculture et du changement climatique.

Le Parc naturel régional Doubs Horloger s'engage dans un projet collectif et participatif. Ce dernier a pour objectif de créer une carte sensible du territoire du PNR. Cette carte sera utilisée pour évaluer les impacts des projets de développement et pour guider les décisions d'aménagement.



Le Parc naturel régional Doubs Horloger s'engage dans un projet collectif et participatif. Ce dernier a pour objectif de créer une carte sensible du territoire du PNR.

## Les premiers lauréats de Valeurs Parc dans le Doubs Horloger

Valeurs Parc est la marque collective de 58 Parcs naturels régionaux. Celui du Doubs Horloger en a déposé dans un premier temps auprès des prestataires touristiques, hébergeurs ou restaurateurs.



Valeurs Parc Naturel Régional est une marque collective attribuée par les Parcs, sur la base d'une démarche contractuelle, à tous les professionnels de leur territoire qui le souhaitent et qui satisfont le niveau d'exigence requis - explique Sylvie Personeni, chargée de Mission Tourisme Durable au PNR du Doubs Horloger. « Elle concerne aussi bien les produits agricoles que les produits artisanaux, les hébergements et prestations touristiques ». Pour obtenir ce label, des conditions strictes sont à respecter selon un référentiel adapté au niveau local, validé par la fédération nationale : « Il est important de faire preuve d'un réel attachement au territoire, il y a aussi une forte dimension humaine et sociale à prendre en compte et la volonté des candidats de s'inscrire dans la préservation et valorisation des patrimoines » poursuit-elle ajoutant que les lauréats doivent finalement « porter la vision d'un autre modèle de société conciliant de façon plus harmonieuse les aspects écologiques, économiques et sociaux ».

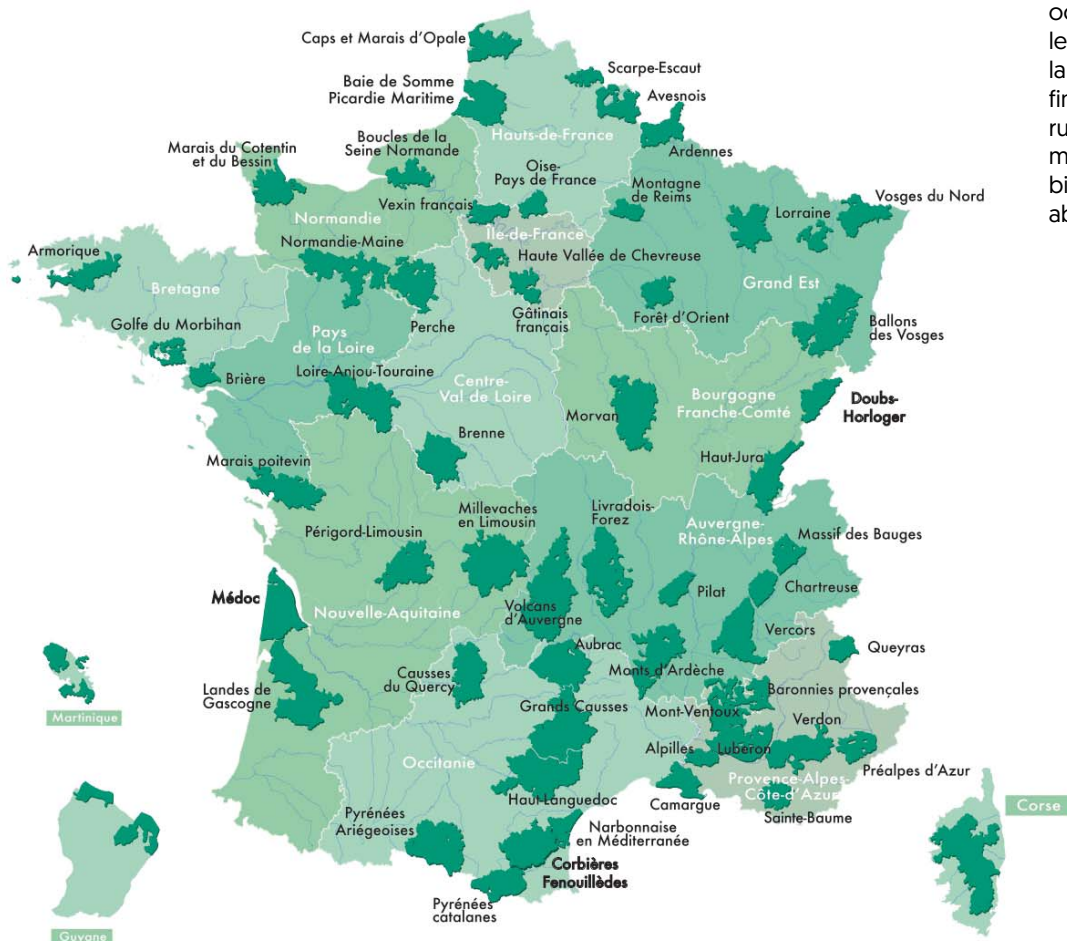
Après le dépôt de candidature, une première visite est réalisée sur place puis un audit a été mené avant l'accord ou non l'accord pour une durée de 5 ans. Ors et déjà, quatre professionnels viennent de leur territoire : les chambres d'hôtes du Pré Oudot à Fourmès-Luisans, le restaurant la Source du Val à Pierrefontaine-les-Varans, les chambres d'hôtes Au Doubs Marnier au Frêne et au restaurant Le Zébrage à Goumois. Quatre autres sont en instance. « Pour ces signataires de la convention, c'est une véritable reconnaissance du travail accompli mais qui repose sur des critères de valeurs et non de confort ». Ces bénéficiaires de la marque Valeurs Parc vont gagner en visibilité, localement certes mais aussi profiter de la force du réseau au niveau national.

# Communication



# Le réseau des Parcs naturels régionaux

**58** Parcs  
naturels  
régionaux  
de France



## Activités de la fédération des Parcs

L'une des forces des Parcs est constituée par son réseau piloté par la fédération des PNR. À ce titre, les élus et les agents s'investissent dans les activités qu'elle propose. Assemblée générale, réunions trimestrielles des directeurs et séminaires des directeurs ont été des occasions de partager l'actualité des Parcs, les évolutions législatives et faire entendre la voix des Parcs. Les problématiques de financement des Parcs, la dotation aménités rurales, le rôle des Parcs dans le développement des ENR à travers la loi d'accélération et bien d'autres thématiques ont notamment été abordés.

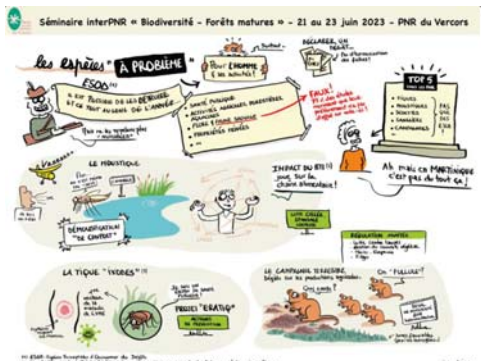
## Séminaires

### Évaluation

Lola Copin, chargée de mission observation, suivi et évaluation, a participé au premier séminaire EVA organisé par la fédération des Parcs du 20 au 22 juin 2023, dans le Parc naturel régional du Morvan. Ces journées ont été marquées par de nombreux échanges d'expériences et de bonnes pratiques. Le Parc a notamment partagé sa stratégie de déploiement du logiciel. Ce séminaire s'est avéré particulièrement enrichissant et sera reconduit chaque année.

Le 23 novembre 2023, Lola Copin, chargée de mission observation, suivi et évaluation, s'est rendue à Paris où la communauté de l'évaluation était enthousiaste de se réunir en personne pour la première fois en 2 ans. Cette journée a été très productive, avec plusieurs sujets abordés lors d'ateliers où chaque Parc a partagé son expérience en matière d'évaluation, qu'il s'agisse de Parcs ayant subi plusieurs révisions ou de Parcs nouvellement labellisés. Les participants ont ainsi pu bénéficier des retours d'expérience les uns des autres, enrichissant ainsi leurs connaissances.





### Tourisme

Sylvie Personeni et Elsa Diot ont participé du 3 au 6 octobre 2023 au séminaire tourisme et marque Valeurs Parc qui a eu lieu aux Etables petite bourgade de Haute-Loire dans le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. Plus de 90 participants et une trentaine de Parcs étaient représentés. Un premier temps était dédié aux actions mises en place par la fédération, les formations disponibles et les partenariats en construction avec plusieurs fédérations sportives. Les travaux ont porté sur le développement maîtrisé du tourisme et des sports de pleine nature avec la maîtrise des flux et l'adaptation des offres touristiques au changement climatique.

Une semaine bien chargée entrecoupée d'un circuit découverte où les deux agents du Parc ont pu découvrir deux concepts touristiques originaux : la ligne de partage des eaux et la visite du musée du vent, une visite «ébouffante» que l'on ne peut que recommander.

### Biodiversité

Lors du Séminaire interPNR sur la « Biodiversité - Forêts matures », qui s'est déroulé du mercredi 21 au vendredi 23 juin 2023 au Parc naturel régional du Vercors à Vassieux-en-Vercors, Maxime Delavelle, chargé de mission milieux naturels, et Charles Schelle, vice-président du PNR en charge de l'agriculture et de la Forêt, ont pris la parole lors de l'Atelier 4 : Gestion des espèces considérées comme « à problème pour l'homme et ses activités », avec un focus sur les tiques, les moustiques et les campagnols. Maxime a présenté les initiatives de sensibilisation mises en place par le Parc du Doubs Horloger, soulignant l'importance de la prévention contre les morsures de tiques. Charles, en tant que vice-président et représentant de la FREDON, a exposé les mesures et les outils visant à réduire la prolifération des campagnols sur le territoire, impliquant tous les acteurs locaux tels que les agriculteurs, les chambres d'agriculture, la FREDON, les naturalistes, les chasseurs...

### Agriculture

Cédric Jacquet, chargé de mission agriculture durable et forêt a participé aux séminaires « Agriculture et Alimentation » et « Trame des espaces pastoraux de moyenne montagne » qui ont eu lieu à Autrans-Méaudre en Vercors, dans le Parc naturel régional du Vercors du 12 au 15 juin 2023. Au programme de ces séminaires : Concours des pratiques agroécologiques, marque Valeurs Parc, structuration de filière, race menacée, vente directe, prédation, préservation des espaces pastoraux. Ces deux séminaires ont été l'occasion d'échanger avec les chargés de mission afin de s'inspirer des différentes actions mises en place dans leur Parc respectif mais aussi de quelle manière ils arrivent à mobiliser la profession agricole dans leurs missions.

### Paysages

Chloé Personeni, chargée de mission « Architecture et Paysage » a participé au séminaire « Les territoires célèbrent les 30 ans de la loi Paysage », organisé à Strasbourg et au sein du PNR des Vosges du Nord du 18 au 20 octobre 2023. Le séminaire a permis d'aborder de manière générale la traduction et l'application des objectifs de paysage de la politique nationale et de la Charte du Parc dans des actions territoriales locales. Les visites, échanges et ateliers se sont organisés autour des approches et actions paysagères développées au sein du PNR des Vosges du Nord : paysages comestibles, patrimoine, biodiversité, ressources locales... La richesse des discussions et les nombreux partages d'expériences avec les autres Parcs présents ont permis de nourrir et faire avancer les réflexions de nos propres projets dans le Doubs Horloger.

### Communication

Océane Vincent, chargée de communication s'est rendue au « séminaire des communicants » organisé par la Fédération des Parcs naturels régionaux et accueilli par le Parc naturel régional des Landes de Gascogne. Du 12 au 14 avril, les journées furent rythmées par les ateliers, les conférences et les visites de terrain. La communication autour de la Marque Valeurs Parcs, les chartes graphiques, les études de notoriété et d'image dans les Parcs ainsi que l'accompagnement au changement sont autant de thèmes qui ont été abordés. Un séminaire particulièrement enrichissant qui aura permis de partager son expérience, interroger sa pratique et s'inspirer des actions menées par la grande famille des Parcs naturels régionaux.

# Les relations extérieures



## Les Rencontres Nationales des SCoT : séminaire de la fédération des SCoT

Chaque année la fédération nationale des SCoT organise des rencontres nationales durant 3 jours. Les rencontres nationales 2023 ont eu lieu à Nîmes avec pour thème : « Planifier dans l'incertitude ». Lors des pré-rencontres réservées aux adhérents de la Fédération, des temps d'échanges thématiques ont été organisés. Le Pays Horloger s'inscrit dans le club « SCoT et Montagne », regroupant les SCoT étant soumis en partie ou entièrement à la loi montagne.

Invité d'honneur cette année, François Gemenne, chercheur belge, est revenu sur les enjeux du changement climatique et la certitude qu'il est maintenant nécessaire d'agir dans nos documents de planification pour en limiter l'impact.

Ces rencontres ont aussi été l'occasion de revenir sur des points d'actualités et les différentes évolutions réglementaires, sur l'information liée à l'intégration des « incertitudes » [d'un point de vue sociologique, liés aux ressources ou au changement de paradigme, au changement climatique...] dans nos documents de planification et d'aborder des retours d'expérience de SCoT ayant mis en application certaines méthodes avec la réalisation de tables rondes.



Délégation Bourgogne-Franche-Comté  
RN TEPos - Septembre 2023



## TEPOS

Les 13<sup>èmes</sup> Rencontres des territoires à énergie positive se sont tenues sur la Communauté de communes des Monts du Lyonnais du 27 au 29 septembre. Tables rondes, témoignages inspirants, ateliers, conférences et visites des réalisations exemplaires dont regorgent Les Monts du Lyonnais ont rythmé cet événement phare du réseau TEPOS et sont venus nourrir les réflexions et les échanges des 550 professionnels de la transition énergétique présents. Quelques exemples de réflexions et d'inspirations :

- Planification écologique et transition territoriale : quelles complémentarités ?
- Sortir du culte de la performance pour tendre vers la robustesse

La délégation Bourgogne-Franche-Comté était largement représentée avec cette année plus de 50 personnes inscrites dont 6 personnes du territoire du Parc. L'édition 2024 se tiendra à Loos-en-Gohelle, ville pionnière et particulièrement inspirante sur les questions de transition.

# Les relations avec la Suisse



## Renouvellement d'une convention de partenariat avec le Parc du Doubs Suisse

Samedi 3 juin aux Cerlatez, Denis Leroux, président du Parc naturel régional du Doubs Horloger signait une nouvelle convention de partenariat avec le Parc naturel régional du Doubs Suisse représenté par sa présidente Véronique Gigon et son vice-président Jacques-André Maire. Cette convention vient affirmer et renforcer les liens déjà existants entre les deux Parcs, mais aussi formaliser la coopération et garantir la coordination des activités des deux partenaires. Avec une histoire et des cultures proches, des patrimoines naturels communs, la région du Doubs franco-suisse partage une communauté de destin faite d'atouts et d'enjeux qui nécessitent une gestion durable et concertée. Dans le cadre de ce partenariat renouvelé, les deux entités ambitionnent d'étoffer les collaborations transfrontalières dans les domaines suivants :

- Développement économique durable, notamment touristique et agricole
- Préservation et valorisation de l'environnement
- Education au territoire, culture et communication

## Rencontre franco-suisse

Jeudi 12 octobre, les agents du Parc naturel régional du Doubs Horloger ont été accueillis par leurs homologues du Parc naturel régional du Doubs suisse au Centre Nature Les Cerlatez à Saignelégier.

Une belle journée d'échanges et de rencontres pour penser l'avenir et envisager de futures collaborations dans nos programmes d'actions respectifs. Différents ateliers thématiques ont permis de présenter et de s'inspirer des projets menés de part et d'autre de la frontière : conservation des gentianes printanières, maintien de pâturages boisés, réduction de la pollution lumineuse... Les sens ont été mis en éveil, lors de la découverte de l'exposition « Nuit blanche chez les insectes », une expérience ludique et sensorielle pour comprendre le mode de vie de ces petites bêtes de la nuit.



## Festival Alt+1000

Le festival de photographie Alt+1000 a organisé sa 7<sup>ème</sup> édition du 26 août au 18 septembre 2023 sur deux lieux emblématiques : le Lac des Taillères et le Musée des beaux-arts au Locle, en Suisse. Alt+1000 poursuit son exploration des paysages et a proposé une balade photographique mettant à l'honneur le travail de 17 artistes internationaux. Plus de 80 œuvres ont jalonné les deux sites du festival et nous invitent à se questionner : « Qu'est-ce qui se présente à nous en tant que paysage ? » « Quels paysages désirons-nous ? »

En parallèle de cette édition, un projet de partenariat franco-suisse a vu le jour entre le Parc et l'association Alt+1000 avec l'accueil en résidence artistique de Laura Henno, photographe et cinéaste.

La résidence s'est déroulée au cours de l'automne, Laura Henno a pu sillonner les routes et chemins du Parc pour aller à la rencontre d'habitants du Parc peu connus et rarement mis en valeur.

Son travail sera présenté au cours de l'année 2024.



# Les actions du Pays Horloger



Le Pays Horloger est constitué des communautés de communes du Pays de Maïche, du Plateau du Russey et du Val de Morteau. Le Pôle d'équilibre territorial et rural qui le portait a été dissous lors de la création du Parc. Néanmoins, ses missions continuent d'être portées par le syndicat de Parc au moyen de budgets spécifiques alloués par les communautés de communes membres.

# BILAN DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



## Nom de la commission

Transfrontalier, Pays Horloger  
et communication



## Agent

Marie Nézet



## Élu référent

Valérie Pagnot

L'année 2023 a été rythmée par plusieurs temps forts et projets d'envergure :

- La signature du Contrat Local de Santé [CLS], qui a eu lieu à la salle des fêtes de La Longeville le 16 octobre. Une soixantaine d'élus, partenaires et signataires du CLS étaient présents.
- L'animation et la mise en place du festival « Santé'vous bouger ! » en collaboration avec Alizée Betsch, chargée de mission mobilité douce.
- La création de l'atelier de sensibilisation aux morsures de tiques en collaboration avec Maxime Delavelle, chargé de mission milieux naturels.
- La collaboration avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et Cédric Jacquet, chargé de mission agriculture et forêt, pour la mise en place d'une journée spécifique sur les poussières en agriculture, d'une formation sur les risques électriques ainsi qu'une formation sur les risques liés au bûcheronnage.

La coordination des actions de prévention se caractérise par l'organisation de réunions avec les différents acteurs du Pays Horloger (partenaires du CLS, infirmiers scolaires, animateurs d'EHPAD, professionnels de la petite enfance, CCAS, PMI, etc.) afin de permettre une meilleure interconnaissance des uns et des autres, et de mettre en place une pédagogie de territoire, action ciblée dans le renouvellement du CLS.

La préparation des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) qui se sont tenues en octobre a conduit à la collaboration du CLS avec le Groupe d'entraide mutuelle Les Invités au Festin (GEM Com'tois) et la Maison Familiale Rurale des Fins. Adhérents au GEM et élèves de la MFR se sont réunis lors d'ateliers d'écriture et de dessin sur la thématique de la santé mentale. Leurs créations ont été mises en valeur sous forme d'une exposition de 4 roll-ups.

Le CLS a également participé à la semaine de la parentalité organisée à Maïche : présentation de l'atelier de prévention des morsures de tiques aux structures de la petite enfance et au grand public en octobre.

Enfin, sur le volet médico-social, certaines collectivités du territoire ont été accompagnées dans leurs réflexions autour de l'habitat inclusif. Une réunion à destination des élus et du grand public, organisée à Frambouhans, a été animée par le Pôle de Gérontologie et d'Innovation (PGI) de Besançon.



## Les actions du Pays Horloger

# APPROBATION DU SCOT DU PAYS HORLOGER



**2.1.1** Mesure 9 - Ménager le territoire par une urbanisation frugale



**Nom de la commission**  
SCoT



**Agent**  
Tania Jalocha



**Élu référent**  
Franck Villemain

## Contexte

Par délibération en date du 03 février 2015, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Horloger s'est engagé dans l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale sur l'ensemble de son territoire. Ce dernier regroupe trois Communautés de communes : Val de Morteau, du Plateau du Russey et du Pays de Maïche. Au total, le SCoT compte 68 communes pour 46787 habitants.

Le SCoT, document de planification intercommunale, détermine les objectifs et les conditions d'une organisation cohérente et durable du territoire. Il donne des orientations et des outils pour l'aménagement des communes pour les vingt prochaines années. Les thématiques traitées dans le document sont notamment l'habitat, les déplacements, le développement commercial, l'environnement et l'organisation de l'espace.

Chaque permis de construire, d'aménager ou déclaration préalable devra être conforme avec les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ou Carte Communale qui eux-mêmes devront être compatibles avec le SCoT.

La réalisation du SCoT comprend quatre étapes :

- État des lieux du territoire - le diagnostic du territoire;
- Définir le projet politique du territoire - le projet d'aménagement et de développement durables (PADD);
- Les règles du jeu – le document d'orientation et d'objectifs (DOO);
- Validation du projet – enquête publique et consultation des personnes publiques pour mener à l'approbation.

## Ce qui a été réalisé en 2023

L'année 2023 s'est concentrée sur les phases réglementaires suite à l'arrêt du SCoT fin 2022. Le premier trimestre a été consacré au recueil de l'avis des partenaires et personnes publiques associées (PPA) ainsi que l'avis des communes et communautés de communes. Suite à cette phase, une enquête publique a eu lieu durant un mois et demi avant l'été. La seconde partie de l'année a été axée sur l'étude des propositions de modifications issues des différentes concertations, leur validation par les élus et la finalisation du dossier de SCoT. Le SCoT a été approuvé le 7 décembre 2023. Sa mise en application est effective 2 mois après son approbation, soit depuis le 7 février.



## Chiffres clés

- \* **1 réunion** de présentation du projet au Commissariat de Massif
- \* **1 réunion** de présentation du projet en CDPENAF
- \* **2 comités** de pilotage
- \* **1 réunion** technique partenariale avec la DDT
- \* **1 réunion** des personnes publiques associées (PPA)
- \* **54 jours** d'enquête publique

## Les actions du Pays Horloger

# LUXE&TECH : UN RÉSEAU VIBRANT



**Nom de la commission**  
Luxe & Tech



**Agent**  
Mathilde Passarin

Le réseau Luxe&Tech incarne une vraie dynamique à l'échelle locale et nationale, en tant que cluster de sous-traitance industrielle dédié aux métiers et techniques du luxe.

Localement, le réseau se distingue par la vitalité de ses activités, offrant à l'ensemble de ses membres une plateforme d'échanges exceptionnelle. Les rencontres régulières, les visites d'entreprises, les échanges fructueux entre industriels ainsi que les rendez-vous d'experts sont autant d'occasions qui renforcent la cohésion et la collaboration au sein du cluster. Ces interactions favorisent les échanges de bonnes pratiques et les mises en relation, créant ainsi un écosystème propice à l'innovation et à la croissance mutuelle.

Le dynamisme de Luxe&Tech ne se limite pas à l'échelle locale. Grâce à un partenariat stratégique avec le Centre du Luxe, un think-tank influent dédié au luxe, le réseau étend son rayonnement jusqu'à Paris. Les rencontres entre professionnels du luxe, notamment lors du prestigieux Sommet du Luxe, représentent des opportunités uniques d'échanges avec des acteurs clefs des métiers du luxe pour mieux comprendre et décrypter les tendances du marché.

Ce dynamisme, aussi bien à l'échelle locale que nationale, témoigne de la vitalité du réseau Luxe&Tech. Les industriels sont fiers de cultiver un environnement vivant, propice à l'épanouissement professionnel et à la prospérité collective. En partageant les différentes expériences, en stimulant l'innovation, et en renforçant les liens au sein des adhérents, ils créent une dynamique de filière et de territoire qui inspire et suscite l'envie.



20<sup>ème</sup> Sommet du Luxe et de la Création, juin 2023, « L'âme du Luxe »

## Les actions du Pays Horloger

Battenans-Varin  
Belfays  
Belleherbe  
Bief  
Bonnétage  
Bretonvillers  
Burnevillers  
Cernay-l'Église  
Chamesey  
Chamesol  
Charmauvillers  
Charmoille  
Charquemont  
Consolation-Maisonnettes  
Cour-Saint-Maurice  
Courtefontaine  
Dampjoux  
Damprichard  
Dompriel  
Ferrières-le-Lac  
Fessevillers  
Flangebouche  
Fleurey  
Fournet-Blancheroche  
Fournets-Luisans  
Frambouhans  
Fuans  
Germéfontaine  
Glère  
Goumois  
Grand'Combe-Châteleu  
Grand'Combe-des-Bois  
Guyans-Vennes  
Indevillers  
La Bosse  
La Chenalotte  
La Grange  
La Longeville  
La Sommette  
Landresse  
Laval-le-Prieuré  
Laviron  
Le Barboix  
Le Bélieu  
Le Bizot  
Le Luhier  
Le Mémont



Parc  
naturel  
régional  
du Doubs Horloger

18 rue du Couvent  
25 210 Les Fontenelles  
Tél : 03 81 68 53 32  
[info@parcdoubshorloger.fr](mailto:info@parcdoubshorloger.fr)  
[www.parcdoubshorloger.fr](http://www.parcdoubshorloger.fr)



Le Russey  
Les Bréseux  
Les Combes  
Les Écorces  
Les Fins  
Les Fontenelles  
Les Gras  
Les Plains-et-Grands-Essarts  
Les Terres-de-Chaux  
Liebvillers  
Longeville-lès-Russey  
Loray  
Maîche  
Mancenans-Lizerne  
Montancy  
Montandon  
Montbéliardot  
Mont-de-Laval  
Mont-de-Vougney  
Montécheroux  
Montjoie-le-Château  
Montlebon  
Morteau  
Narbief  
Noël-Cerneux  
Orchamps-Vennes  
Orgeans-Blanchefontaine  
Péseux  
Pierrefontaine-les-Varans  
Plaimbois-du-Miroir  
Plaimbois-Vennes  
Provenchère  
Rosières-sur-Barbèche  
Rosureux  
Saint-Julien-lès-Russey  
Saint-Hippolyte  
Soulce-Cernay  
Thiébouhans  
Trévillers  
Urtière  
Valoreille  
Vaucluse  
Vauclusotte  
Vaufrey  
Vennes  
Ville-du-Pont  
Villers-le-Lac

